

# La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 5 1 6  
Avril 2025

brysurmarne.fr -  -  - 

## Budget 2025

Pages 17 à 22



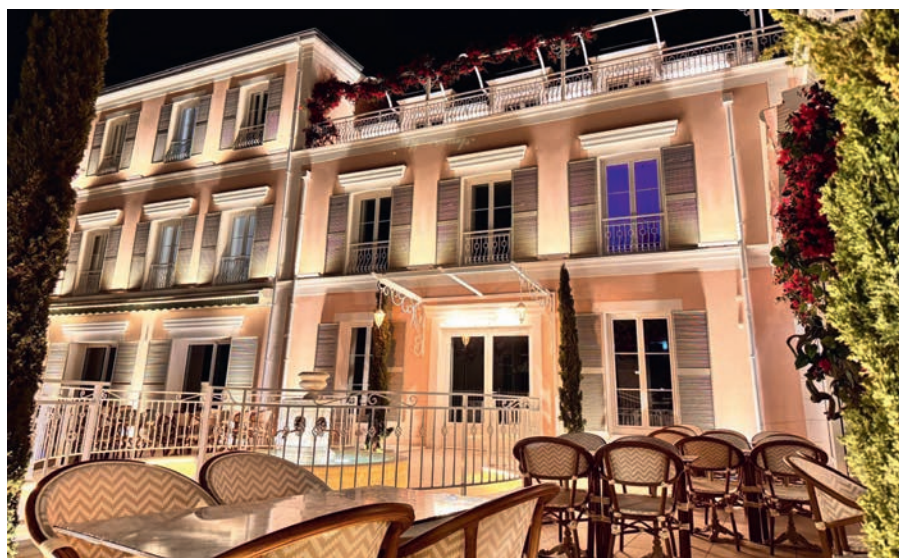
Tout comprendre  
sur les demandes de  
places en crèches  
*Pages 10-11*

La maison de la jeunesse :  
une réponse globale aux  
besoins des jeunes adultes  
*Pages 24-25*



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*

# Ouverture du restaurant Amore Mio



« C'est avec un grand bonheur que nous avons procédé à l'inauguration du restaurant italien « Amore Mio » situé sur le site remarquable de la passerelle de Bry. En 2019, nous avons promis de faire revivre ce site historique. En 2020, une fois élus, nous avons mis en place une zone de préemption renforcée pour en finir avec le restaurant chinois à l'abandon. Pari gagnant et promesse tenue ! Bravo aux repreneurs pour cette rénovation époustouflante ! Bry-sur-Marne a la chance d'avoir désormais un lieu de restauration d'exception le long de notre belle rivière avec vue directe sur la passerelle des ateliers Eiffel et sur la Marne avec ses cygnes, canards, péniches et bateaux de plaisance. Un cadre unique ! »

Charles ASLANGUL  
Maire de Bry-sur-Marne



# « Budget 2025 : équilibré, ambitieux et sans hausse d'impôts »

Madame, Monsieur,  
Chers Bryards,

**L**e 17 mars le Conseil municipal a approuvé notre budget 2025 qui représente 48 029 743€ dont 35 084 660€ en fonctionnement et 12 945 083€ en investissement. C'est une vraie fierté car les difficultés n'ont pas manqué dans la réalisation de ce nouvel exercice budgétaire.

## Des difficultés exogènes

L'État augmente (encore !) nos dépenses obligatoires de 570 840€ en 2025 ! Dont 186 000€ ponctionnés directement dans nos caisses pour renflouer celles de l'État qu'il a lui-même trouées ! 186K€ c'est quasiment le prix de deux années de classes découvertes pour nos petits écoliers... Quelle honte ! En parallèle, nous perdons des ressources avec les droits de mutation en berne à cause de la crise immobilière qui fait que nous percevons deux fois moins de recettes en 2024 qu'en 2021 passant de 1,7 millions à 870 000€. Ce manque à gagner est préjudiciable mais nous espérons une reprise du marché. Enfin, depuis 2014 l'État n'a de cesse que de réduire la dotation qu'il doit à la Ville (pour entretenir les écoles, les routes, etc.), sur la période 2014-2024 c'est un manque à gagner de 18 000 000€ dans nos recettes ! 18 millions ! Soit le prix d'une nouvelle école... Quel scandale. Vivement que ça change, tous les maires de France dénoncent ce scandale, moi avec.

## Une saine et vertueuse maîtrise du budget

Malgré tout, après six mois de travail pour consolider le budget 2025 nous avons réussi à voter un budget équilibré au centime d'euro près avec :

✓ Impôts : maintien du gel des impôts municipaux comme depuis 2020 ! C'est

donc officiel, comme promis nous n'aurons jamais augmenté le taux communal des impôts durant ce mandat pour préserver les familles.

✓ Épargne nette : de 2 200 000€ en 2020 contre 3 700 000€ en 2025 ! Grâce à notre politique de réduction des dépenses et de chasse aux gaspillages, nous avons augmenté notre capacité à épargner entre 2020 et 2025 malgré les crises successives qui touchent les budgets communaux !

✓ 5 000 000€ de résultat 2024 (économie réalisée sur l'année !) que nous reportons sur le budget 2025 pour investir grâce à une saine gestion des deniers publics.

✓ Dette : entre 2020 et 2025 la dette municipale a été réduite en passant de 14 000 000€ en 2020 à 12 000 000€ en 2025 malgré 3 millions empruntés entre temps. Capacité de désendettement divisée par deux entre le début et cette fin de mandat avec 2 ans (pour rembourser la dette) contre 4 ans en 2020. Le tout pour une dette de 607€/Bryard contre 801 €/habitant dans les villes de la même strate.

Je remercie les élus, l'adjoint au Maire aux finances Bruno Poignant, et les services pour ce travail collectif solide, rigoureux et vertueux.

## Grâce aux économies, des investissements structurants pour l'avenir

Cette année, nous finalisons l'étude du plan de réhabilitation de l'école Barilliet avec en plus des scénarios de reconstruction totale (17 à 25 millions d'euros, trop coûteux sans aide de l'État) une étude en cours pour la



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne  
Président délégué du Val-de-Marne  
Vice-président du Territoire

   @charlesaslangul

rénovation totale de l'existant et possible extension sur le terrain technique municipal à côté, nous débloquons 3,2 millions d'euros pour la rénovation intégrale du gymnase Clemenceau et sa modernisation pour supprimer les poteaux du rdc qui gênaient la pratique sportive, 905 000€ pour la création d'une Cour Oasis à l'école Daguerre, 400 000€ pour la fin de la rénovation thermique de l'école EDS, 500 000€ pour la réhabilitation de la place du Colombier, 1 095 000€ pour la poursuite des réfections de voiries les plus usées, 265 000€ pour la poursuite de la végétalisation de nos rues, 410 000€ pour les rénovations des aires de jeux du Lavoisier et Tassigny pour les petits Bryards, 300 000€ pour le lancement de la construction d'un puits de géothermie intercommunale avec Villiers et Noisy, 160 000€ pour la poursuite de la modernisation de nos caméras de vidéoprotection, etc. Le tout, sans emprunts nouveaux ni hausse d'impôts.

Comptez sur nous pour poursuivre cette saine gestion des deniers publics qui permet de continuer à investir au service du Bry que nous aimons et du Bry de demain.

*Amitiés Bryardos,  
Charles Aslangul*

# L'agenda du Maire

## 150 réunions et rendez-vous dont :

**Lundi 3 mars :** Comité Social Territorial • Préparation du Conseil Municipal du 17 mars 2025

**Mardi 4 mars :** Réunion avec la société ELIS • Comité d'urbanisme • Réunion publique à propos du quartier de la Garenne

**Mercredi 5 mars :** Réunion avec Monsieur Sébastien Humbert, Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne • Permanence téléphonique « Allô Monsieur le Maire »

**Jeudi 6 mars :** Réunion à propos du Pôle Image • Bureau Syndical du SAF 94

**Lundi 10 mars :** Commission permanente au Conseil Départemental du Val-de-Marne • Réunion du Conseil Départemental du Val-de-Marne

**Mardi 11 mars :** Réunion avec Monsieur Grégory Premon, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne • Réunion avec le bailleur *1001 Vies Habitat* à propos de la Place de la Fontaine

**Jeudi 13 mars :** Tour de ville suivi d'un Comité avec les Services Techniques • Remise de la médaille du travail

**Vendredi 14 mars :** Vernissage du 20<sup>e</sup> Salon des Artistes Bryards

**Lundi 17 mars :** Commission permanente au Conseil Départemental du Val-de-Marne • Séance du Conseil Municipal

**Mardi 18 mars :** Comité de pilotage avec le SAF 94 • Réunion mensuelle avec la Police Municipale • Réunion au sujet de la Maison de la Jeunesse • Réunion plénière du Conseil Municipal des Jeunes

**Mercredi 19 mars :** Comité de pilotage ZAC CGP Secteur sud au Conseil Départemental du Val-de-Marne • Bureau du Territoire Paris Est Marne & Bois

**Jeudi 20 mars :** Comité Syndical du SAF 94 : vote du Budget 2025 • Réunion sur la programmation des travaux 2025-2026 • Inauguration du restaurant Amore Mio

**Lundi 24 mars :** • Réunion avec Franck Petitta, Directeur de l'école Méliès intégrant le Pôle Image

**Mardi 25 mars :** Comité de pilotage avec le SAF 94 • Visite du chantier Ecostation de la SGP

**Mercredi 26 mars :** Déjeuner de la Majorité au Conseil Départemental du Val-de-Marne • Visite à la Maison de l'Enfance Bellan

**Jeudi 27 mars :** Réunion avec la SNCF sur le plan de végétalisation • Comité de rédaction de *La Vie à Bry*

## Focus sur



### Réunion publique : quartier de la Garenne

Monsieur le Maire accompagné de Rodolphe Cambresy, 1<sup>er</sup> adjoint et de Pierre Leclerc, adjoint au

maire délégué aux Services techniques ont reçu les habitants du quartier de la Garenne afin de présenter les solutions endiguant les problématiques de circulation causées par les travaux immobiliers sur la commune de Noisy-le-Grand.

### Rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet

Le 5 mars dernier, Monsieur le Maire a reçu Sébastien Humbert, Sous-Préfet de Nogent afin d'évoquer différents dossiers tels que la sécurité publique, le Pôle image et le besoin d'une pharmacie dans les Hauts de Bry.



### Cérémonie de la médaille du travail

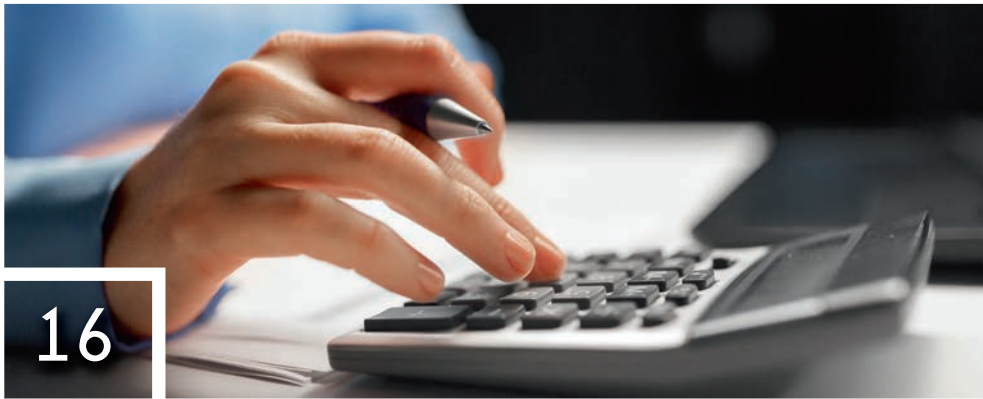
Monsieur le Maire et les élus ont remis le 13 mars les médailles du travail venant honorer la carrière professionnelle des Bryards.

### Inauguration Amore Mio

Monsieur le Maire a inauguré le 20 mars le nouveau restaurant italien situé au niveau de la passerelle avec Christophe Arzano, adjoint au maire délégué au Développement économique et de Laurent Tuil, conseiller municipal délégué aux Commerces. La Municipalité a décidé en 2020 de faire évoluer le site qui était à l'abandon, en mettant en place une zone dite de « préemption renforcée ». Ce dispositif juridique a permis le départ du restaurant abandonné.







16



10



23



16



24

## p.6 - Vos instants Bry

### p.8 - En bref

Les permanences des créateurs d'entreprise  
Espace emploi : décrocher un job étudiant  
Troc de plantes dans la librairie  
Livingstone  
Animation marché

### p.10 - Zoom sur...

Tout comprendre sur les demandes de places en crèches

### p.12 - Événement

Sortie de résidence : les garçons de la bande  
Levée de rideau sur... les spectacles du mois d'avril au Théâtre de Bry  
Évasions Bryardes : Les rendez-vous du mois  
Concert des violons de Bry  
Rencontre mensuelle avec Gaivota

Concert « Jazz and Co »

Audition des classes de percussion et de guitare

Concert audition

B2M Futsal : créer des liens par le sport et au-delà des frontières

### p.17 - À la une

Budget 2025 : L'équilibre au service d'investissements d'avenir sans hausses d'impôts

### p.23 - Rencontre

Interview avec Jean Jacques Dupuis de Trott'autrement

### p.24 - Zoom sur...

La Maison de la Jeunesse : une réponse globale aux besoins des jeunes

### p.26 - Conseil municipal

### p.27 - La parole aux élus

### p.28 - Agenda

### p.30 - De vous à nous

### p.31 - Infos utiles

La Vie à Bry - avril 2025 - n° 516 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne  
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne  
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Rédaction : Marion DUROSIER - Geoffrey COMTE - Flora BOUAMAR

Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions,  
Vincent GUIONET, 123rf, Unsplash, Freepik, Geoffrey BÉNARD - Marion DUROSIER  
Maquette : service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Privilège et communication

Impression : RAS - Numéro tiré à 9 200 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



IMPRIM'VERT®



VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
Moult viel que Paris



# Vos instants **Bry**



Vernissage de l'Association des Artistes Bryards en présence de Monsieur le Maire et Virginie Pradal, adjointe au Maire déléguée à la Culture  
Vendredi 14 mars - Hôtel de Malestroit



Vernissage de l'Association des Artistes Bryards  
Vendredi 14 mars - Hôtel de Malestroit



Vernissage de l'Association des Artistes Bryards  
Vendredi 14 mars - Hôtel de Malestroit



Monsieur le Maire et les élus du conseil municipal pour la cérémonie de remise de la médaille du travail  
Mardi 18 mars - Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville



Monsieur le Maire avec l'ensemble des cheffes de services de la Ville pour la journée des droits des femmes  
Samedi 8 mars - Parvis de l'Hôtel de Ville



Exposition des dessins des élèves d'Henri Cahn pour la Journée Internationale « La grande Lessive »  
Jeudi 20 mai





Commemoration du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc  
Mercredi 19 mars



Exposition des dessins des élèves d'Henri Cahn pour la Journée Internationale « La grande Lessive »  
Jeudi 20 mai



Didier Khoury, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants officiant à la commémoration du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc  
Mercredi 19 mars

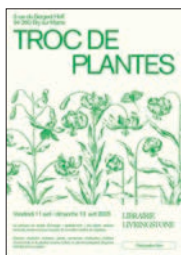


## COMMERCE

### • Troc de plantes

Le principe est simple. Échanger « gratuitement » ses plants, graines, boutures, semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux. Graines, boutures racinées, plants, semences d'arbustes, d'arbres d'ornements et de plantes vivaces, bulbes ou plantes potagères (légumes et fruits) sont acceptés.

**Du vendredi 11 au dimanche 13 avril**  
**Librairie Livingstone** 3 rue du Sergent Hoff



### • Animation sur le marché

Chasse aux intrus avec à la clef des chocolats qui vous seront offerts.

**Dimanche 13 avril**  
**De 9h à 12h30**  
**Sur le marché**



## ESPACE EMPLOI

### Décrocher un job étudiant

*Vous êtes étudiant ? Vous recherchez un job ? L'Espace Emploi vous aide dans votre démarche !*

Vous y trouverez conseils et accompagnement pour rédiger votre CV et votre lettre de motivation, mais également pour faire vos recherches et ainsi décrocher le job étudiant de vos rêves.

**Espace emploi**  
**3 rues Félix Faure**  
**01 84 23 53 49**  
**emploi-bry@pemb.fr**

**Espace emploi Paris Est Marne&Bois de Bry-sur-Marne**

# JOB ETUDIANT ?

**On vous aide dans vos démarches !**

Vous êtes étudiant et vous recherchez un job afin de financer vos études, loisirs, voyages... À l'Espace emploi de Bry, vous trouverez conseils et accompagnement pour rédiger votre CV, lettre de motivation et recherche d'offres afin de décrocher le job étudiant de vos rêves.

**ESPACE EMPLOI DE BRY-SUR-MARNE PARIS EST MARNE&BOIS**  
3 Rue Félix Faure  
94360 Bry-sur-Marne

**ASMA BAH**  
01 84 23 53 49 | asma.bah@pemb.fr | emploi-bry@pemb.fr

Paris Est espace EMPLOI VILLE DE BRY-SUR-MARNE PARTENAIRE

## VIE ÉCONOMIQUE

### Créateurs d'entreprises, prenez rendez-vous !

Dans le cadre d'un partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois, une permanence mensuelle est proposée avec un conseiller pour accompagner les créateurs d'entreprises dans le développement et/ou concrétisation de leur projet. Les horaires sont fixés lors de l'inscription.

**La prochaine permanence aura lieu le mercredi 9 avril.**



**Inscriptions auprès du service Vie économique et associative**  
**01 45 16 68 00 ou à vie-economique-associative@bry94.fr**

## ILS S'INSTALLENT À BRY

• **Emmanuelle Berthe, accompagnatrice périnatale et titulaire d'un DE de sage-femme**  
Emmanuelle Berthe se déplace à domicile afin de vous proposer des soins de bien être ciblés sur la femme enceinte, les jeunes mamans et les nouveaux nés. Elle vous propose des massages pré et post natals, des soins rebozo, des massages bébé et des bains thalasso thérapeutiques du nouveau-né.

☎ 07 58 02 42 31  
@douceurperinatale@gmail.com  
<https://douceurperinatale.fr/>

• **FM BROWS**

Après 10 ans d'expérience dans le domaine de l'esthétique, FM Brows ouvre son studio privé à Bry pour offrir des prestations sur mesure, dédiées à la beauté du regard. Spécialiste de la restructuration des sourcils uniquement à la pince à épiler, elle propose également des soins tels que le Browlift, la teinture hybride et le rehaussement de cils, le tout dans un cadre cocooning et intimiste.

Offre de bienvenue : réduction de -5 €.

Sur rendez-vous uniquement

☎ Par SMS au 07 87 50 38 70

📷 fm.brows

• **Restaurant Amore Mio, une nouvelle destination italienne d'exception à Bry-sur-Marne**

Amore Mio vous invite à découvrir une gastronomie authentique, dans un cadre bucolique et enchanteur. Dès qu'ils entrent, les visiteurs sont plongés dans une ambiance chaleureuse et raffinée, rappelant les maisons toscanes aux couleurs douces et au charme intemporel. L'établissement propose plusieurs salles aux atmosphères variées, offrant ainsi une expérience renouvelée à chaque visite, que ce soit pour un dîner en tête-à-tête ou une grande célébration.

Vous débutez une nouvelle activité à Bry ?

Contactez dès maintenant le service vie économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**



## CAFÉ DES PARENTS Accompagnement à la parentalité

**Le jeudi 10 avril prochain**, les structures petite enfance organiseront un café-rencontre gratuit et sans inscription en vue de réunir parents et grands-parents sur le thème de **l'acquisition de la maîtrise des sphincters**.

De 9h à 12h, les portes du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LEAP) de Bry seront ouvertes aux parents désireux d'en connaître plus sur cette étape aussi sensible qu'essentielle pour le développement de chaque enfant.

Des professionnels de la petite enfance (psychologues, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires puéricultrices), comme du périscolaire (animateurs des centres de loisirs) encadreront ce café-rencontres et pourront répondre aux questions des participants.

**LAEP 12 bis rue du colombier**  
**Renseignements :**  
**atelier-petite-enfance@bry94.fr**



## PETITE ENFANCE Les ateliers du mois

Chaque mois le service Petite enfance de la Ville vous propose de participer avec votre(vos) enfant(s) de moins de 4 ans à des ateliers spécialement conçus pour répondre à leurs besoins.

- **ATELIER ALLAITEMENT**  
Mardi 1<sup>er</sup> avril de 14h30 à 16h
- **ATELIER PSYCHOMOTRICITÉ**  
Parents et enfants de moins d'1 an  
Mardi 8 avril de 14h30 à 16h
- **CHASSE AUX ŒUFS**  
Mardi 29 avril de 14h30 à 16h

Enfants de moins de 4 ans.  
Gratuit, sur inscription.  
Les ateliers se déroulent au  
12 bis rue de Colombier  
Informations et inscriptions :  
atelier-petite-enfance@bry94.fr



Amore Mio peut accueillir des événements privés de 8 à 200 personnes.

**98 Quai Victor Berrière**

Du Lundi au jeudi de 12h-14h30 & 19h30-22h

Le Vendredi de 12h-14h30 & 19h30-23h

Le Samedi de 12h - 23h

Le Dimanche de 12h - 22h

**www.restaurant-amoremio.com/**

Service événementiel : 07 71 50 66 19

du lundi au vendredi /

event@restaurant-amoremio.com

☎ 01 84 23 09 32

📷 amoremio\_restaurant

## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les exposants à découvrir en avril !

**Du 8 au 20 avril**  
• **Samuel GUILLONNET**



Vous trouverez un large choix de linge de maison de grandes marques françaises, housses de couettes, draps, serviettes éponges, peignoirs, plaids, mais aussi des ustensiles de cuisine de qualité (casserolles, poêles, wok, faitouts, sauteuses, ménagères...).

**Du 22 avril au 4 mai**  
• **L'Atelier d'Adélaïde**

Créatrice de la marque « Mon Boubou a du Swag ». Adélaïde créé des couvertures, des tapis de sol ou d'éveil, des tapis à langer nomade, des lingettes pour le change de bébé, des doudous, des attaches tétines, des sacs à jouets ou à linge, des chaussons en cuir recyclé, des coussins d'allaitement et de décoration, et nombre de jolies choses... Tout est réalisé en pièce unique ou en petite série et peut être personnalisé.

**https://swagboubou.com**

📷 swagboubou ■





## Tout comprendre sur les demandes de places en crèches

La recherche d'une place en crèche constitue l'une des premières démarches administratives auxquelles doivent s'atteler les futurs parents. Elle les confronte à la séparation de leur enfant, avant même sa naissance, ainsi qu'aux conséquences d'un éventuel refus dans l'organisation familiale à venir. Elle peut donc constituer une étape relativement anxiogène et génère bien souvent des interrogations. Décryptage.

### Quelles démarches doivent effectuer les futurs parents pour demander une place en crèche (municipale, familiale ou départementale) ?

À partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse, les futurs parents ont la possibilité d'effectuer une demande de place en crèche (départementale et municipale), sur le site internet du conseil départemental\*. Toutes les demandes qui y sont inscrites au plus tard 15 jours avant la tenue de la Commission d'Admission aux Modes d'Accueil du jeune enfant (CAMA) seront étudiées.

Le service Petite enfance de la Ville assure des permanences tous les mardis, afin de répondre aux questions des familles bryardes et de les aider, au besoin, à remplir le formulaire en ligne.

### Comment fonctionne une CAMA ?

L'attribution des places dans les différentes structures d'accueil du jeune enfant se fait tous les ans au mois de mai, lors d'une CAMA qui réunit les différents partenaires de la Petite enfance : membres du conseil départemental, de la direction des crèches municipales et départementales, de la direction du service Petite enfance de la Ville sous la présidence de l'adjoint au Maire délégué à l'Enfance et la Petite Enfance. Cette année, la commission examinera les dossiers enregistrés sur le site du département avant le 21 avril 2025.

Chaque demande fait l'objet d'un examen particulier en fonction des possibilités des crèches (nombre de jours d'accueil demandés, horaires souhaités, âge de l'enfant, etc.). Pour les demandes concernant un enfant aux besoins spécifiques, un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) peut être proposé en concertation avec les différents intervenants (médecin du centre de Protection Maternelle et Infantile, hôpital, CAMPS, Centre Médico-Psychologique, équipe de la crèche).

Au terme de cette commission, les familles sont informées en juin, par courrier, de la suite donnée à leur demande, qu'elle soit favorable ou non. Aucune réponse n'est donnée par téléphone. S'il s'agit d'un enfant à naître, la réponse ne sera transmise qu'une fois la naissance confirmée sur le site internet du département et auprès du service petite enfance.

\*Enregistrer une demande de place en crèche sur le site du conseil départemental : [www.valdemarne.fr/la-votre-service/enfance/famille/demande-de-place-en-creche](http://www.valdemarne.fr/la-votre-service/enfance/famille/demande-de-place-en-creche)



### Quels sont les critères d'attribution ?

Les critères d'attribution des places en crèche (situation de handicap, mixité sociale, inclusion, prévention contre les exclusions et les inégalités) traduisent, au-delà du service rendu aux parents, la fonction sociale de la Ville :

- Les parents doivent être domiciliés à Bry-sur-Marne.
- La date d'entrée souhaitée doit se situer dans l'année en cours. Les demandes d'entrée antérieures ne seront pas étudiées.
- Le type d'activité professionnelle des parents (CDI ou CDD, temps de travail, formation...) ; l'absence d'activité professionnelle





ne constitue pas un motif de refus. Une priorisation peut être effectuée dans l'optique de sauver ou retrouver un emploi.

- Des places dans l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant sont réservées aux enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux.
- Des critères dérogatoires sont également étudiés durant la commission, pour les familles avec des besoins spécifiques (handicap, familles monoparentales, gémellité...) et les accueils d'urgence (difficulté d'ordre familial, professionnel ou social à caractère exceptionnel).
- Les familles dont l'enfant est déjà accueilli chez une assistante maternelle « particulier-employeur », ne bénéficie pas d'une priorité dans l'attribution de place en crèche collective, sauf situation spécifique.

### Quelles solutions pour les familles qui reçoivent une réponse négative de la CAMA ?

Lorsque les futurs parents reçoivent une réponse négative suite à la commission, ils peuvent toujours contacter la Maison de la Petite Enfance qui répondra à leurs questions et les orientera vers les autres modes d'accueil que compte la Ville : micro-crèches privées, la crèche interentreprises « La Maison kangourou » et les assistantes maternelles.

S'ils le souhaitent, les parents peuvent réitérer leur demande de place en crèche municipale ou départementale l'année suivante.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la Maison de la Petite Enfance au 01 49 83 68 56 ou vous rendre sur le site de la Ville [brysurmarne.fr/Vivre à Bry/Petite enfance et Enfance/](http://brysurmarne.fr/Vivre%20à%20Bry/Petite%20enfance%20et%20Enfance/) L'accueil des enfants de 0 à 3 ans. ■**



### LE MOT DE L'ÉLU

“ Avec l'ouverture de la nouvelle crèche des hauts de Bry située boulevard Pasteur, la commission aura cette année 19 places supplémentaires à attribuer à partir de septembre 2025, ce qui confortera Bry-sur-Marne comme la ville la mieux dotée des 13 villes du territoire, en matière de places en crèche par rapport à sa population. Cet engagement fait en faveur de la petite enfance reflète une politique locale volontaire, visant à répondre aux besoins des familles et à favoriser l'épanouissement des tout-petits. Comme pour toutes les collectivités, l'équilibre budgétaire de la Ville est un exercice de plus en plus compliqué, aussi il est probable qu'il n'y ait pas de nouvelle ouverture de crèche dans les prochaines années. Notre travail quotidien consistera donc à poursuivre l'optimisation de l'occupation des places de crèches existantes. ”

**Olivier ZANINETTI**  
Adjoint au maire délégué  
à la Petite enfance, Enfance





AU THÉÂTRE DE BRY-SUR-MARNE

## Les garçons de la bande, une œuvre intemporelle et « terriblement humaine »

À New York, en 1968, Michael organise l'anniversaire de son ami Harold dans son appartement de l'Upper East Side. Huit amis s'y retrouvent pour une soirée festive, mais les retrouvailles prennent rapidement une tournure inattendue à l'arrivée du neuvième personnage.

Révélation et tensions éclatent, transformant cette réunion en un huis clos où les identités et les sexualités de chacun sont mises à nu. Avec cette première mise en scène, Antoine Courtray signe une adaptation fidèle à l'esprit de l'œuvre originale, portée par une mise en scène épurée et une ambiance musicale immersive qui replonge le spectateur dans l'atmosphère vibrante des années 1960.

Dès sa création en avril 1968, la pièce de théâtre de Matt Crowley connaît un succès retentissant. Plus de 1 000 représentations ont lieu à New York. Son succès commercial traverse l'Atlantique et inspire le grand metteur en scène français Jean-Laurent Cochet en 1969. L'année suivante, ses personnages prendront vie sur grand écran grâce à la caméra de William Friedkin, réalisateur de *French Connection* et de *L'Exorciste*.

57 ans plus tard, c'est le théâtre de Bry-sur-Marne qui a l'honneur d'accueillir une nouvelle adaptation de cette œuvre intemporelle. « C'est une pièce qui a fait date. Il ne s'agit pas uniquement d'une œuvre sur l'homosexualité, mais avant tout centrée sur l'humain. Les personnages sont rattachés par de profonds liens d'amitié. Tous ont empruntés des parcours différents et affrontés de dures épreuves. Ils s'expriment à travers un humour mordant, mais qui témoigne de la tendresse et d'empathie envers les autres. Ils tentent de s'accepter tels qu'ils sont et nous donnent l'occasion de découvrir leur milieu de vie comme leurs questionnements. Chaque spectateur y trouvera un écho personnel. C'est un théâtre qui nous touche, nous bouscule, nous cultive, qui a pour vocation de nous rassembler. C'est drôle, c'est piquant... et surtout, c'est terriblement humain. La pièce conserve ainsi toute sa fraîcheur et son impact émotionnel, en explorant des thèmes universels comme l'amour, la liberté et l'acceptation de soi comme d'autrui. Aussi longtemps que l'homosexualité sera une cause de discrimination,



« C'est un théâtre qui nous touche, nous bouscule, nous cultive, qui a pour vocation de nous rassembler »

« une telle pièce sera toujours utile » commente Marie Kleinmann, productrice de cette nouvelle adaptation.

Celle-ci prendra la forme d'une sortie de résidence, moment décisif dans le développement artistique d'une pièce. « Elle est incontournable afin de permettre à tous les protagonistes de se retrouver et d'œuvrer pour finaliser la création : metteur en scène, comédiens, techniciens, éclairagistes, etc. L'occasion pour le public d'accéder gratuitement à un théâtre de qualité professionnelle. Nous avons l'honneur d'accueillir les producteurs : Dominique Besnehard, agent de stars et à l'origine de la série « 10 pour cent », Thierry Suc, producteur des spectacles *Starmania* et de Mylène Farmer, et Marie Kleinmann. Depuis la création du théâtre il y a bientôt quatre ans, la Municipalité a eu à cœur d'étoffer son offre et de fédérer un large public. Ce pari a été tenu, comme le prouve le choix de Bry-sur-Marne pour donner vie à cette réinterprétation de l'œuvre de Matt Crowley » précise Virginie Pradal, adjointe au maire déléguée à la Culture. « C'est une chance de pouvoir créer cette pièce au théâtre de Bry-sur-Marne à l'initiative de Virginie Pradal » ajoute Marie Kleinmann.

Nous vous attendons nombreux pour assister à deux avant-premières qui précéderont le festival d'Avignon en juillet.

Les jeudi 17 avril à 20h30  
et lundi 27 avril à 19h  
Spectacle gratuit  
Sortie de résidence  
Le spectacle est déconseillé au moins de 12 ans

Billetterie en ligne sur le site de la ville  
Informations et réservations par courriel à [theatre@bry94.fr](mailto:theatre@bry94.fr)  
ou par téléphone 01 45 16 68 10 ■

## Levé de rideau sur...

### A4 – Chicos Mambo

CHICOS MAMBO, quatre univers pour un Puissance 4 de jeux et de gestes chorégraphiques, rythmés par les Quatre saisons de Vivaldi. Quoi qu'il arrive, on retrouvera au bas de cette page A4 ce qui fait la signature – inimitable – du plus feuillu des chorégraphes : une création réjouissante et inventive où la danse joue aussi bien avec le Théâtre que le Cirque, l'Humour ou encore



la Poésie. A4 promet de plaire à toutes les générations !

Une fois de plus, Philippe Lafeuille laisse voguer son imagination à quatre vents, il nous dévoile quatre à quatre des jeux chorégraphiques pour ses quatre danseurs, dont on ne sait s'ils finiront à quatre pattes ou les quatre fers en l'air. Ce quatuor composé de divers horizons (contemporain, hip-hop, cirque et comédie) conjugue un spectacle haut en couleur !

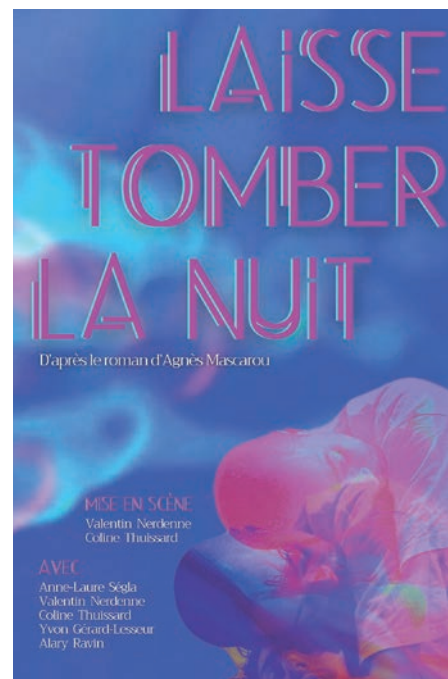
**Samedi 5 avril à 20h30**  
Spectacle payant catégorie A  
Catégorie tout public  
Billetterie en ligne sur le site de la Ville

### Laisse tomber la nuit

Son prénom est déjà une énigme : Adore. À la fois original et mystérieux. Par une chaude journée de mai, Adèle va tomber amoureuse. Avec lui, elle partagera l'insouciance de la vie qui commence.

De nuit en nuit, de bar en bar, ils rencontreront des créatures hybrides qui deviendront leurs adelphe. Ils découvriront les drag shows, la drogue, le voguing et les concerts foireux. Le tumulte de cette vie animée bousculera leurs désirs.

Son histoire avec Adore changera profondément la vie d'Adèle. Bien loin de la danse classique à laquelle elle se destinait, elle empruntera une autre route. Une route faite



de libertés, de rages et de fiertés. « Laisse tomber la nuit » est un cri du cœur porté par une génération passionnée. ■

**Samedi 26 avril à 20h30**  
Spectacle gratuit  
Sortie de résidence  
Catégorie tout public  
Information et réservations :  
theatre@bry94.fr ou au 01 45 16 68 10



→ Retrouvez les séances de cinéma du 13 avril : en page 28

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE NOGENT LE PERREUX BRY

### La Brasserie Flo de Paris

L'association Société historique Nogent-Le Perreux-Bry organise un goûter-conférence « La résurrection de la Cathédrale Notre-Dame restaurée » avec la conférencière Isabelle Arnaud.

Mardi 8 avril 2025 à 15h30

Brasserie Flo - 7 cours des Petites-Ecuries - Paris X<sup>e</sup> - Métro (ligne 4) : Château d'Eau

Entrée payante, sur réservation avec priorité aux adhérents

Participation adhérents : 17 € - non adhérent : 20 €

Réservation obligatoire auprès de Nicole Renollet, présidente - Tél : 01 43 24 19 51



# Les rendez-vous du mois

## DÉJEUNER & VISITE GUIDÉE Le musée Bourdelle

Rénové en mars 2023, le musée nous entraîne dans l'atelier du sculpteur et nous fait traverser un parcours des collections adapté à tous, appuyé par une médiation innovante.

**Programme : 12h : Déjeuner au Bouillon Chartier à Montparnasse**

**14h15 : Visite guidée du musée-atelier dédié à l'œuvre du célèbre sculpteur français situé au cœur du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris.**



**Mardi 8 avril - Rendez-vous : 10h15**  
Départ : Gare RER de Bry + métro  
ou rendez-vous sur place à 14h15  
(18 rue Antoine Bourdelle - Paris 15<sup>e</sup>)  
20 places  
Tarif avec déjeuner : 44 €/personne  
Tarif sans déjeuner : 12 €/personne

## CONFÉRENCE La naissance des grands magasins

La naissance de ces temples de la consommation correspond à la formidable expansion économique de la France sous le Second Empire. Cet âge d'or se prolonge jusque dans les années 1930, offrant à la clientèle un cadre architectural époustouffant, et une nouvelle manière d'acheter des marchandises, désormais accessibles librement au plus grand nombre. Émile Zola nous a décrit dans *Au bonheur des dames*



cet Eldorado de la femme, à l'honneur cette année à travers deux expositions à Paris.

**Jeudi 10 avril à 14h30**  
Lieu : Salle de l'Hôtel de ville à Bry  
Tarif : 10 € - Ouvert à tous

**Informations et réservations :**  
**11 avenue Georges Clemenceau ou**  
**01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23**

## MUSIQUE

# Concert des Violons de Bry

Lors de ce concert annuel, les élèves et leurs professeurs vous donneront un récital dédié aux œuvres de Weber, Vivaldi, Kreisler, Dvorak, Saint-Saëns, Borodine...

Petits et grands joueront ensemble selon la méthode Claude Letourneau et sous la direction du fameux violiste Pascal Odon.

**Samedi 5 avril à 20h30**  
Église Saint-Gervais Saint-Prottais de Bry  
2 Grande rue Charles de Gaulles

**Dimanche 6 avril à 16h30**  
Église Notre Dame de Toutes Grâces  
(145 avenue Pierre Brossolette -  
Le Perreux-sur-Marne)

**Tarifs : adultes 12 €**  
**& moins de 12 ans 6 €**

**Ventes des billets sur place**

**Réservation: lesviolonsdebry@gmail.com**



## GAIVOTA Rencontre mensuelle

L'association *Gaivota* vous propose de passer un agréable après-midi musical et littéraire, **dimanche 13 avril à 16h, au Château Lorenz.** Venez vivre un après-midi Fado, chanson française, poésie et littérature avec **Claudia Costa**. Participante à la troisième saison de "The Voice" et sélectionnée par Mika, puis par Florent Pagny, Claudia Costa fut d'abord remarquée par Pascal Sevran, qui en fera sa chanteuse de Fado dans l'émission "Entrée d'Artistes" sur France 2.

**Participation : 15€ non adhérents - adhérents 10€**

**Informations et réservations :**  
**06 63 13 48 94**  
ou [gaivota-fado@outlook.com](mailto:gaivota-fado@outlook.com)  
Retrouvez l'association sur son site : [www.gaivota-fado.com](http://www.gaivota-fado.com)



## CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

# De la musique pour célébrer le printemps !

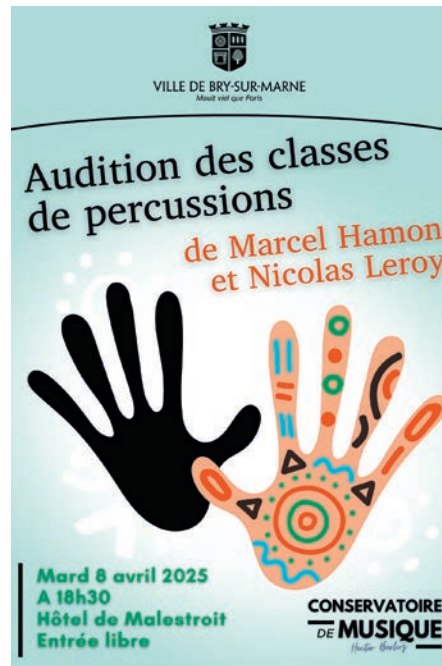
### Concert « Jazz and Co »

Les ateliers jazz du conservatoire Hector Berlioz de Bry-sur-Marne et ceux de l'association « Climat » de Sucy-en-Brie vous convient à un événement musical inédit. Un ensemble orchestral de 15 à 20 musiciens sur scène, à l'instar des Big band des années 1960, vous proposera un répertoire varié explorant les différents styles du jazz.

Vendredi 4 avril à 20h30  
Grand salon de l'Hôtel de Malestroit  
Entrée Libre sur réservation :  
01 48 81 34 14



### Auditions des classes de percussions



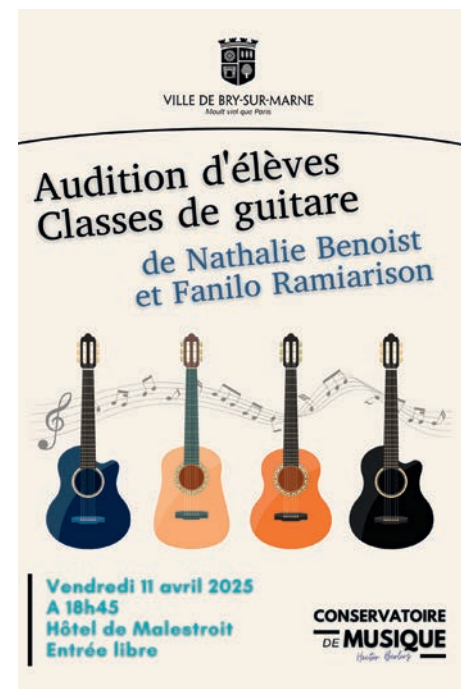
Les deux professeurs de percussions donneront le La à tous leurs élèves pour un moment musical avec des rythmes endiablés.

Mardi 8 avril à 18h30  
Grand Salon de l'Hôtel de Malestroit  
Entrée Libre

### Auditions des 2 classes de guitares

Les élèves du conservatoire Hector Berlioz et leurs professeurs de guitare célébreront cet instrument aussi enchanteur que polyvalent. ■

Vendredi 11 avril à 18h45  
Grand Salon de l'Hôtel de Malestroit  
Entrée Libre



## CONSERVATOIRE Concert audition

Comme tous les mois, nos artistes en herbe ou confirmés auront à cœur de vous donner un magnifique concert.

Tous les instruments seront représentés : piano, instruments à cordes, à vents...  
Soyez nombreux à les encourager de vos applaudissements !

Samedi 12 avril à 16h30  
Grand Salon de l'Hôtel de Malestroit  
Entrée Libre





## TOURNOI INTERNATIONAL DE FUTSAL

# Créer des liens par le sport et au-delà des frontières

Les samedi 7 et dimanche 8 juin, le futsal sera à l'honneur lors de la deuxième édition du tournoi international organisé par l'association B2M Futsal.

Âgés de 12 et 15 ans, 260 participants venus de France, d'Angleterre, de Belgique et d'Espagne s'affronteront lors d'intenses matchs de 25 minutes. L'occasion pour familles et amis de venir découvrir un sport en plein essor, célèbre pour ses parties aussi nerveuses que spectaculaires.

### Une discipline populaire

Le futsal est une discipline à part entière qui compte plus de 30 millions de joueurs à travers la planète. Contraction de « football en salle », elle en est une variante placée sous les signes de l'attaque, du jeu continu et de la technicité. De nombreuses grandes stars, telles que Neymar, Ronaldinho ou Lionel Messi, s'y sont frottés pour développer leurs arsenaux offensifs et tactiques. Son succès est mondial et touche toutes les tranches d'âge. Les licenciés ne cessent d'affluer au sein des clubs français. Le club B2M Futsal en possède le plus grand nombre avec plus de 560 adhérents et plusieurs infrastructures réparties entre Le Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Neuilly-Plaisance et Noisy-le-Grand. Le futsal occupe également la première place à l'Union Nationale du Sport scolaire du secondaire (UNSS), ce qui en fait un sport très populaire



chez les adolescents. Ultime consécration, en 2018, la discipline a intégré le programme des Jeux Olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires.

### Un événement de qualité

Cette tranche d'âge sera au cœur de ce week-end sportif. 21 équipes y participeront : 8 pour les U13, idem pour les U15, ainsi que 5 équipes féminines U15F. Chez les garçons, deux équipes anglaises, deux autres belges et une prestigieuse équipe espagnole ont répondu présentes. En provenance de Majorque, le Palma Futsal a récemment été élu « meilleur club au monde ». Un bond qualitatif pour les organisateurs, car l'Espagne demeure la référence européenne de ce sport et n'avait pas participé à la première édition du tournoi. Du côté des filles, les compétitions pour leur catégorie d'âge viennent souvent à manquer. Un volet 100% féminin réunira ainsi 5 équipes, dont deux anglaises, afin de les mettre en

lumière. En outre, le bon déroulement du tournoi sera le fruit d'un travail collectif : des arbitres officiels encadreront les rencontres tandis qu'une trentaine de bénévoles seront présents à chaque étape du tournoi.

### Un spectacle assuré

Contrairement aux formats habituels de 10 à 12 minutes, chaque match sera d'une durée de 25 minutes. Un temps de jeu prolongé qui est la marque de fabrique de l'association. Cela permet aux joueurs d'exprimer tout leur talent sur les terrains, comme aux coaches de mettre en œuvre leurs stratégies et ajustements tactiques. Les supporters vivront ainsi des spectacles haletants au plus proche de l'action. Une durée supplémentaire qui permet aux jeunes sportifs de se dépasser et de créer des liens entre eux mais aussi avec leurs homologues européens. Au-delà des barrières culturelles et linguistiques, ces rencontres conviviales sont une ode au beau jeu et au bel esprit d'un sport dont les lettres de noblesse restent à écrire. Et elles s'écrivent déjà en partie à Bry-sur-Marne. Un rendez-vous incontournable pour petits et grands, que vous soyez amateurs de ballons ronds ou non ! ■

Samedi 7 de 9h à 19h  
et dimanche 8 juin de 9h à 14h  
Gymnase Félix Faure  
Finale dimanche 8 juin à 16h30,  
au centre des Bords de Marne  
Entrée libre



## KARATÉ

### Sébastien Bonnot décroche son 7<sup>e</sup> dan de karaté : une fierté pour Bry-sur-Marne

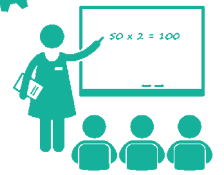
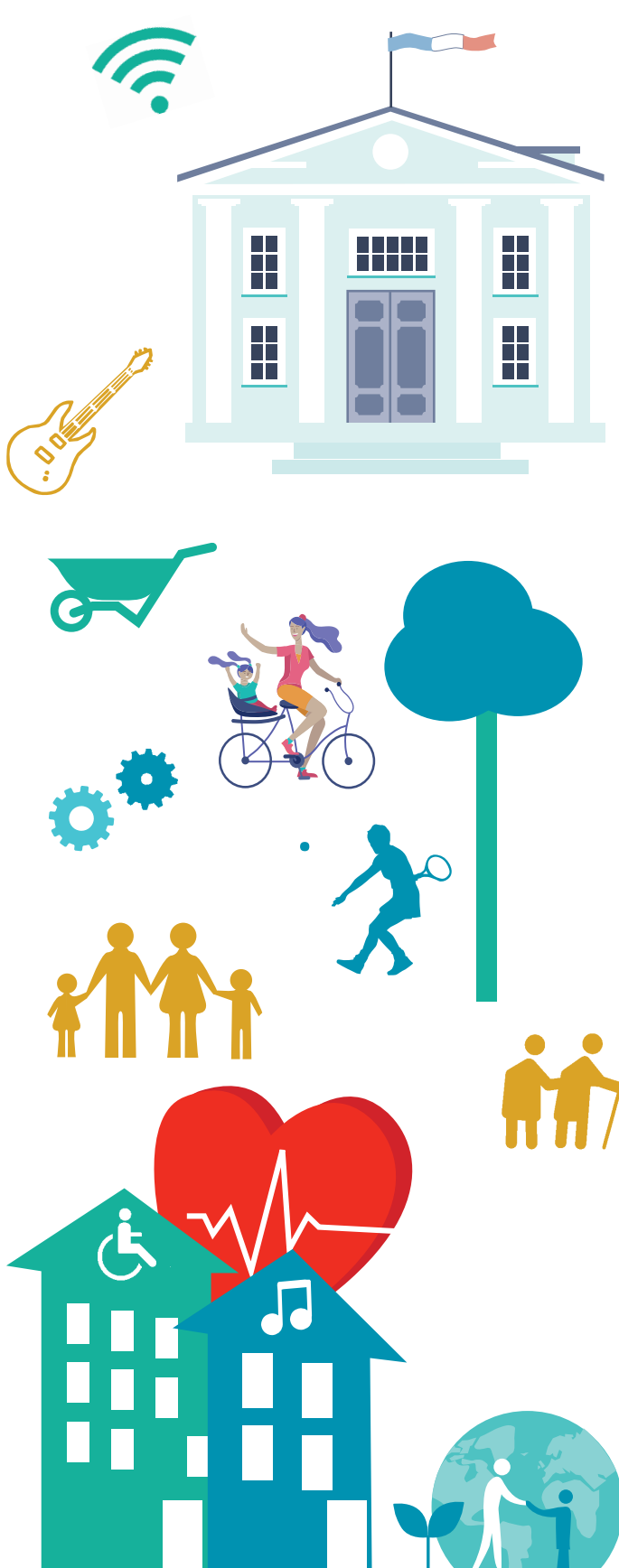
La ville célèbre l'un de ses enseignants les plus emblématiques. Sébastien Bonnot, 54 ans, professeur au Karaté Club de Bry-sur-Marne depuis plus de 20 ans, vient de décrocher son 7<sup>e</sup> dan de karaté, une distinction prestigieuse décernée par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

« C'est une immense fierté pour moi, pour mes professeurs, mes élèves et pour le club avec lequel j'enseigne depuis plus de deux décennies. J'ai commencé le karaté en 1981, il y a 45 ans, et cette discipline continue de m'enseigner le dépassement et le respect » confie Sébastien Bonnot avec beaucoup d'émotion.

Cette distinction exceptionnelle rend hommage non seulement à son parcours remarquable, mais également à l'esprit sportif et à l'excellence du Karaté Club de Bry-sur-Marne. Un grand bravo à lui et à tous les membres du club qui portent haut les valeurs de cette discipline exigeante.

**N'hésitez pas à venir essayer le karaté au KCB !**

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.karate-bry.fr](http://www.karate-bry.fr) ou contactez-le au 06 20 48 58 79.**



## BUDGET 2025

# Un budget à l'équilibre au service d'investissements d'avenir sans hausses d'impôts

Le Conseil municipal a approuvé le 17 mars dernier, le budget primitif 2025. Il s'agissait pour les élus de définir et de planifier les recettes et dépenses prévues pour l'année. Face à une conjoncture qui demeure très complexe, la Municipalité poursuit l'objectif qui est le sien depuis 2020 : étendre et améliorer les services à la population, tout en conservant une gestion saine et rigoureuse des dépenses de fonctionnement et en maintenant l'endettement à un très bon niveau.

Pour la cinquième année consécutive, le budget de la Ville de Bry-sur-Marne demeure équilibré et sans hausses d'impôts, résolument tourné vers des projets ambitieux pour l'avenir, sans amputer les futures capacités d'investissement de la commune.

**Zoom sur les grands projets 2025 et les principaux leviers d'action de la Ville !**



## QUELLES RÈGLES S'IMPOSENT LORS DU VOTE D'UN BUDGET COMMUNAL ?

Contrairement au budget de l'État, le budget d'une commune doit être voté à l'équilibre, c'est-à-dire qu'il doit comporter autant de recettes que de dépenses. Le budget voté doit également être sincère : il doit être le reflet exact des priorités politiques et des projets à réaliser en 2025.

## De fortes contraintes conjoncturelles qui continuent de peser sur le budget de la ville pour 2025

L'augmentation mécanique des dépenses de fonctionnement se poursuit malgré les efforts toujours très importants pour les contenir.



À Bry-sur-Marne, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 selon l'INSEE, sur la base du dernier recensement 2021

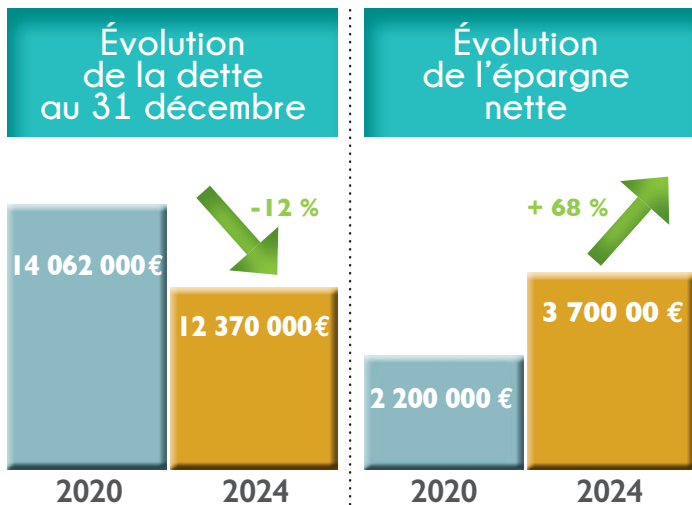


801 € par habitant des villes de la même strate

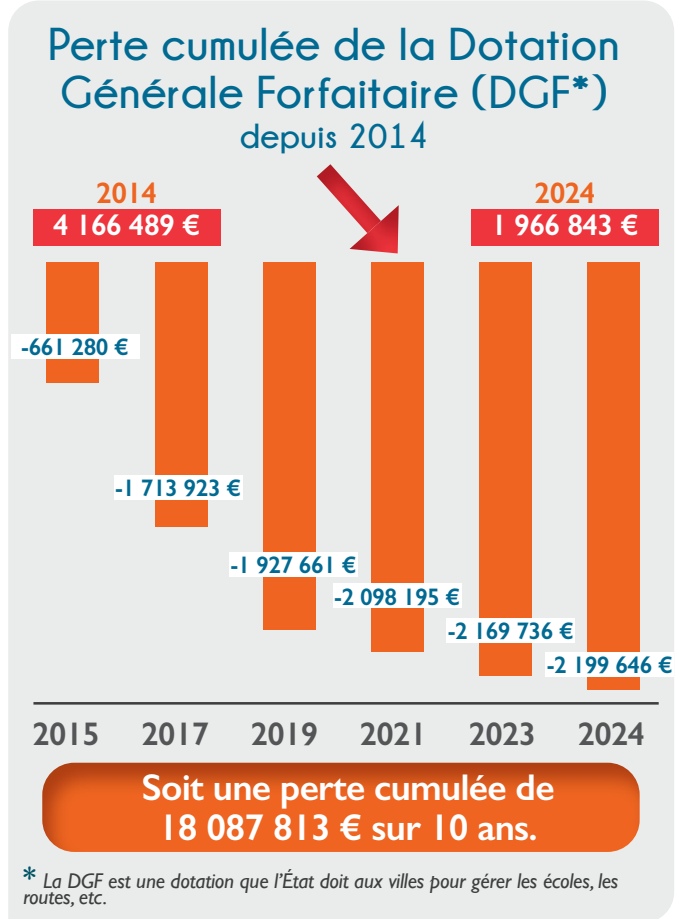


Celle-ci est bien inférieure à celle des communes urbaines de même strate (5,7 ans en moyenne)

\* En 2024 - Ratio qui correspond au rapport entre l'épargne et la dette



Une dette : montant du capital restant dû par la ville auprès de ses banques.  
L'épargne nette : excédent positif épargné par la ville après paiement de ses mensualités de crédit.



\* La DGF est une dotation que l'État doit aux villes pour gérer les écoles, les routes, etc.

**Un contexte exogène complexe**

**570 840 €** de dépenses supplémentaires obligatoires

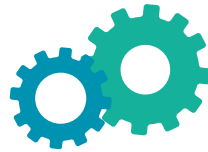
Dont **500 000 €** décidés unilatéralement par l'État

## Le Budget à la loupe



**12 945 083 €**  
de dépenses  
d'investissement

niveau raisonnable d'investissement



**35 564 519 €**  
de dépenses de  
fonctionnement



Le budget  
total 2025



**48 509 602 €**

Budget qui permet à la Ville de lancer  
de nouveaux projets.

Budget qui permet à la Ville de  
faire fonctionner au quotidien les  
différents services.

## Évolution des dépenses d'investissement\*

\* L'investissement est une dépense immédiate destinée à augmenter la richesse de celui qui l'engage et qui permet ainsi d'obtenir un effet positif quantifiable à long terme (réfections de voiries, modernisation de l'éclairage public, travaux dans les écoles, rénovation des équipements publics...).



2024  
Dépenses  
d'investissement  
**10 724 298 €**

**+ 20,7%**



2025  
Dépenses  
d'investissement  
**12 945 083 €**

L'investissement s'intensifie  
sans recours à l'emprunt.

**0%**

d'augmentation d'impôt  
du taux communal

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La taxe foncière est calculée sur une base locative d'imposition fixée par le Gouvernement, mais ce sont les communes qui décident ensuite du taux communal.

Le gouvernement a décidé d'augmenter la base locative d'imposition pour 2025 de +1,7%.

La Ville, quant à elle, a choisi cette année encore de ne pas augmenter son taux d'imposition : 0% d'augmentation du taux !



## Zoom sur les budgets des services municipaux et sur les principaux projets qu'ils porteront en 2025

Cette année encore, l'équipe municipale a eu à cœur, lors du vote du budget, de garantir la qualité de vie pour les Bryards. Un objectif que les services de la Ville poursuivront aussi tout au long de l'année avec la réalisation de projets bénéfiques pour le plus grand nombre.

**Enfance**  
**7 410 988 €**



- Modernisation et maintenance des bâtiments scolaires
- Sorties du mercredi, restauration centre de loisirs, sorties vacances : 213 060 €€
- Restauration scolaire : 933 750 €€
- Etc.

**Sports**  
**3 829 616 €**



- Subventions aux clubs sportifs : 189 500 €
- Vacances sportives...
- Etc.



**Transports**  
**226 481 €**

- Sorties centres de loisirs, seniors, scolaires...
- Etc.



**Culture**  
**2 673 090 €**

- Saison culturelle : 229 900 €
- Professeurs de musique, enseignements artistiques, musée, médiathèque...
- Etc.



**Social et santé**  
**744 940 €**

- Subventions au Centre Communal d'Action Sociale : 605 240 €
- Aide apportée par la Ville aux opérations de construction de logements sociaux
- Etc.



**Fluides**  
**1 964 000 €**

Électricité : 1 071 090 €, eau : 137 350 €, gaz 686 200 € et carburant 69 360 €

**Budget total**

**48 509 602 €**

- 35 564 519 € de dépenses de fonctionnement
- 12 945 083 € de dépenses en investissement



## Petite-enfance 4 111 064 €



- Restauration : 143 914 €
- Subvention crèche parentale : 86 000 €
- Réservation des places en crèche : 133 900 €
- Etc.

## Fêtes et animations 436 272 €



- Festival nautique Marne en Vogue, spécial « la musique et l'eau »
- Festivités de Noël
- Commémorations
- Feu d'artifice
- Fête de la musique
- Brocante
- Cinéma en plein air
- Forum des associations
- Etc.

## Espaces publics 9 306 407 €



- Voirie : 1 095 000 €
- Végétalisation de la ville : 265 000 €
- Aires de jeux : 410 000 €
- Géothermie : plus de 300 000 €
- Réhabilitation gymnase Clemenceau : 3 266 000 €
- Continuité du plan vélo : 220 000 €
- Cours oasis Daguerre : 905 000 €
- Éclairage public : 1 250 000 €
- Réfections de voiries et rénovation diverses, continuité de la végétalisation
- Etc.

## Sécurité 1 724 247 €



- Dépenses de fonctionnement de la police municipale (tenues, formations, matériel...)
- Agents de Police municipale 24h/24
- Etc.

## Jeunesse et loisirs 1 111 830 €



- Organisation de séjours pour les jeunes
- Dispositif d'aide au permis de conduire
- Poursuite des projets portés par la Maison de la Jeunesse
- Etc.

## Pour 100 €, la répartition des dépenses des services

**26,16 €**

**Espaces publics**

(espaces verts, voirie et réseaux, propreté...)



**21,15 €**

**Enfance et jeunesse**

(restauration scolaire, fournitures, équipements...)



**21,09 €**

**Batiments publics et fluides**

(écoles, crèches, gymnases, bâtiments administratifs...)



**11,55 €**

**Petite enfance**

(alimentation, animations, intérimaires...)



**7,52 €**

**Culture**

(Théâtre, Maison des Arts, Conservatoire...)



**4,84 €**

**Sécurité**

(police municipale, équipements, dispositifs...)



**2,09 €**

**Social et santé**

(CCAS, surcharges foncières...)



**1,58 €**

**Sports**

(gymnases, équipements, subventions aux associations...)



**1,22 €**

**Fêtes et animations**

(événements, festival, concours...)



**0,63 €**

**Transports**

(locations cars, véhicules, carburants...)



**2,17 €**

**Divers**





## Investissements en images ...



### 3 QUESTIONS À BRUNO POIGNANT, ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL

**Vie à Bry :** Dans quelles conditions le budget 2025 a-t-il été préparé ?

B.P. : Le budget de Bry-sur-Marne s'insère comme celui des autres collectivités dans un contexte d'incertitude budgétaire national. Les deux derniers gouvernements, avec des choix différents, ont provoqué une instabilité budgétaire liée à une loi de finances 2025 votée très tardivement. Une constante domine : **toutes les collectivités locales seront mises à contribution, soit directement par une ponction supplémentaire** (2099 collectivités éligibles aux fonds de réserve DILICO pour un montant total de 250 millions d'euros dont 18,5 M€ répartis sur toutes les communes du Val-de-Marne et plus précisément 186 000 € pour Bry), **soit par des charges supplémentaires** (hausse annuelle de 3% pendant 4 ans des cotisations retraites patronales CNRACL de nos agents avec un coût annuel cumulatif de 210 000 € par an, modification du régime indemnitaire de nos policiers municipaux pour un coût maximum de 104 000 €) ou plus insidieusement **par une baisse des dotations / subventions attribuées à la ville**. À cela se rajoute un contexte économique difficile : nous subissons par exemple une baisse des Droits de Mutation à Titre Onéreux (plus communément appelés frais de notaire) quasiment divisés par 2 en 3 ans (1 730 000 € en 2021 et seulement 877 000 € perçus en 2024) et vous arrivez ainsi à l'élaboration difficile d'un budget tendu mais encore tenable **sans hausse des taux d'imposition pour la 5<sup>e</sup> année consécutive** sur notre mandat.

**VàB :** Comment la Municipalité a-t-elle été en mesure d'augmenter son taux d'investissement sans avoir recours à l'emprunt ?

B.P. : Les investissements liés à la transition énergétique peuvent bénéficier de financement à taux réduit (taux livret A + 0,40%). Nous avons saisi cette opportunité fin 2023 (avant qu'il ne soit remis en cause) et **avons souscrit 2 prêts par anticipation début 2024** (1 M€ pour les travaux d'isolation de l'école Étienne de Silhouette et 2 M€ pour la rénovation du gymnase Clemenceau). Sachant que les travaux sur le gymnase commenceront réellement cette année, **nous avons donc thésaurisé les fonds pendant un an. Le résultat de fonctionnement 2024 très important de 5 135 000 €** (contre 3 791 000 € l'année précédente) **et la future vente et/ou location des locaux inoccupés de Bry 3** (anciens locaux loués par la ville à l'INA près du futur Pôle Image en Haut de Bry), nous donnent une marge de manœuvre plus importante cette année pour le financement des investissements prévus en 2025.

**Vie à Bry :** Quels seront les grands projets portés par la Municipalité cette année ?

B.P. : Comme évoqué précédemment, les grands projets de cette année seront la réalisation effective des travaux de rénovation du gymnase Clemenceau (3,2 M€), la réfection des voiries (1,1 M€), une nouvelle cour Oasis grande section de l'école Daguerre (0,9 M€ avant subventions), poursuite du plan de modernisation des caméras de vidéoprotection (0,16 M€) et de la place du Colombier (0,5 M€), la modernisation de l'éclairage public des quais de la Marne (0,9 M€), la fin de la rénovation thermique de l'école Étienne de Silhouette (0,4 M€), la rénovation des aires de jeux (0,4 M€), la poursuite de la végétalisation de la ville et du plan vélo (0,5 M€), sans oublier la prise de participation à la SPL Géothermie pour 0,3 M€. Comme vous pouvez le constater, **nos investissements ne sont pas mis sur pause cette année !** ■

## Jean-Jacques Dupuis, « La proximité des chevaux permet aux personnes touchées par l'autisme de s'apaiser »

Jean-Jacques Dupuis habite à Bry-sur-Marne depuis 45 ans. Il est le président de l'association *Trott'Autrement*, qui favorise l'intégration dans le milieu équestre des personnes en situation de handicap ou de difficulté sociale. À l'approche, de la marche de l'autisme organisée par la Ville, le dimanche 6 avril, il répond aux questions de *La Vie à Bry*.

### Comment expliqueriez-vous l'autisme à une personne qui ne sait pas du tout de quoi il s'agit ?

Les symptômes de l'autisme sont dus à une dysfonction cérébrale. Une personne atteinte d'un trouble du spectre autistique n'a pas les codes de notre monde et ne perçoit donc pas ce qui l'entoure de la même manière qu'une personne dite neurotypique. Cela engendre souvent des difficultés dans sa vie sociale notamment, mais les atteintes peuvent être plus ou moins sévères.

### Pourquoi avez-vous souhaité vous engager en faveur de l'autisme ?

Ma fille, Élise, est autiste. Elle aura 40 ans dans quelques semaines. Nous habitons non loin du centre équestre de Bry-sur-Marne et, lorsqu'elle était petite, c'est tout naturellement que nous avons pris l'habitude d'aller voir les chevaux lors de nos promenades. À cette époque, elle en avait très peur... Je la rassurais et à chaque fois on poussait un peu plus avant. Jusqu'à ce qu'elle ne manifeste presque plus aucune crainte et réclame sa visite aux chevaux. Nous avons ensuite pris l'habitude de faire des promenades à poney.

### Acceptait-elle de monter sur le dos de l'animal ?

Oui, mais n'allez pas croire que tout était facile. Si Élise adorait faire du poney, la mettre en selle et se mettre en route n'était pas une mince affaire. Pourtant, une fois que c'était fait, tout rentrait dans l'ordre. Nous chantions et riions pour évacuer l'anxiété. Nous avons ainsi passé de nombreuses journées à nous entraîner vaillamment. Puis, elle a pu suivre des cours collectifs, toujours au centre équestre de Bry. Je l'ai assistée dans les différentes phases d'apprentissage. Nous avons poursuivi ainsi plusieurs années. Jusqu'à ce qu'Élise soit capable de monter sur un cheval. C'est alors qu'un moniteur a commencé à lui donner des cours particuliers. Il l'emmenait faire des balades en montant son propre cheval et en tenant celui de ma fille par une longe. Elle était radieuse ! Mais cela n'a duré qu'un temps. Nous nous sommes ensuite retrouvés sans moniteur pour reprendre le flambeau.



### C'est à ce moment-là que vous avez découvert l'association Trott'Autrement ?

Oui. C'est au hasard de mes recherches sur la toile, il y a presque 17 ans, que j'ai découvert l'association. Il était évident que Trott'Autrement pouvait répondre aux besoins de ma fille. Avec des séances « d'équitation adaptée » d'une heure et demie, dispensées par des professionnels formés au handicap, il lui a enfin été possible de montrer tout ce dont elle était capable, en toute autonomie. Les résultats ont été vraiment remarquables.

### Comment fonctionne l'équithérapie ?

La proximité des chevaux permet aux personnes touchées par l'autisme de s'apaiser. L'animal sert de médiateur. C'est une activité très complète car c'est à la fois du sport, un soin aussi et c'est surtout une relation à l'autre valorisante. C'est comme ça que cela fonctionne et apporte des bienfaits. La base c'est le plaisir.

### Quels sont vos projets associatifs ?

La plus grande difficulté de l'association, dont je suis désormais le président, est de trouver des créneaux disponibles pour les adhérents dans les centres avec lesquels a été signé un partenariat (Bry-sur-Marne, Marolles-en-Brie, Neuilly-sur-Marne, Vaires-Torcy, etc.). De nombreuses familles sont inscrites sur liste d'attente. Nous venons donc de finaliser un projet innovant à Marolles-en-Brie. Nous y avons implanté un manège de 20 mètres de diamètres, dont l'usage est réservé prioritairement aux personnes en situation de handicap. Les priorités y donc sont « inversées ».

### Quels sont vos espoirs en lien avec l'autisme pour les années à venir ?

Que des avancées scientifiques voient le jour et en attendant, que chacun fasse preuve de compréhension. Que les professionnels se forment et qu'un maximum de solutions soient proposées aux familles pour accompagner leur enfant (diagnostic précoce, mise en place d'un accompagnement dès le plus jeune âge avec des méthodes reconnues, etc.). La France dans ce domaine a un retard très important !

### Que représente pour vous la Marche de l'Autisme organisée depuis plusieurs années par la Ville de Bry ?

C'est à mon sens une marque d'intérêt et de solidarité de la Ville et des Bryards envers les familles touchées par ce handicap. J'y participe chaque année avec ma fille.

### Qu'aimeriez-vous dire aux Bryards pour les inciter à vous y retrouver cette année ?

Laissez parler votre cœur et venez participer à cet événement qui allie solidarité et convivialité. Le parcours est super ! ■

### BRY, VILLE AMICALE

La Ville de Bry-sur-Marne a adhéré au Réseau des Villes Amicales pour l'Autisme. Suite à un grand audit, il sera proposé des dispositifs pour améliorer l'accueil des personnes atteintes de troubles autistiques.



## La maison de la jeunesse : une réponse

Fruit d'un engagement de longue date de la Municipalité, la Maison de la Jeunesse ouvrira prochainement ses portes aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Cette nouvelle structure les accompagnera dans leurs projets personnels et professionnels au cours d'une période charnière de leur vie. Ici, autonomisation et affirmation de soi seront les maîtres mots.

### Un tremplin pour faciliter le lancement dans la vie

Au 3 bis rue de Reims se trouve une structure aussi discrète qu'importante pour les jeunes Bryards. Elle abrite depuis longtemps déjà l'Espace Co qui accueille les 11-17 ans. Leurs aînés âgés de 18 à 25 ans ne disposaient pas encore d'un espace ayant pour mission de répondre à leurs besoins spécifiques. Ce sera très bientôt le cas avec l'ouverture au sein du même bâtiment d'une Maison de la Jeunesse. Ce public bien spécifique, en quête d'autonomie, dépend fréquemment des proches et des instances publiques sur le plan matériel notamment. Dépendances qui se sont renforcées avec les crises, telles que la pandémie de Coronavirus qui a jeté une lumière crue sur leurs fragilités. Ces jeunes adultes sont également confrontés aux doutes de l'orientation post-bac. Ils cherchent leurs premiers logements, découvrent le monde professionnel et les tracassés administratifs. Certains désirent monter des projets professionnels, mais ne sont pas familiarisés avec les différents financements possibles. Tous se posent alors la question : quelle porte pousser pour répondre à mes problèmes ?

Bien consciente de cette réalité, la Municipalité a souhaité que la Ville soit présente pour accompagner cette catégorie d'âge souvent en décalage avec l'administration. Grandes et petites difficultés du quotidien trouveront une réponse au sein de la Maison de la Jeunesse qui ouvrira le champ des possibles et instaurera un véritable climat de confiance. Ses missions : faciliter le lancement des jeunes Bryards dans la vie d'adulte tout en conservant un lien privilégié avec ce public majoritairement étudiant, mobile et ultra connecté. Le service Jeunesse souhaite ainsi opérer des synergies entre l'accompagnement, les aides financières et une écoute personnalisée. Pour ce faire, il s'appuiera sur les services déjà existants qu'il rendra accessibles aux jeunes de 18 à 25 ans. La Maison de la Jeunesse devrait donc devenir un lieu privilégié où les jeunes adultes s'adresseront à leurs semblables, en s'entraïdant afin de dépasser les obstacles.

### Un accompagnement modulable entre la Ville, le Territoire et les jeunes

Pour honorer ses missions, la Maison de la Jeunesse proposera un panel d'ateliers, de rencontres et d'aides au profit de l'émancipation et de la stabilité des jeunes Bryards. Ses horaires d'ouverture seront adaptés à leurs besoins. Un état des lieux sera dressé dans le but d'identifier les carences et des leviers d'action supplémentaires. De plus, les accompagnants pourront orienter les demandes vers des structures territoriales plus adaptées si la situation l'exige,



par exemple en matière d'insertion économique et de santé. Ce dispositif global prendra les formes suivantes :

- **Prise de parole en public** : L'art oratoire est un atout phare lors de débats, d'interventions publiques, d'exams ou encore d'entretiens d'embauche. Ces ateliers renforceront la confiance et réduiront l'autocensure des jeunes.
- **Aide rédactionnelle et scolaire** : pour accomplir les démarches administratives et rédiger des CV percutants.
- **Mise en place d'une plateforme d'écoute** : une ligne d'écoute sera accessible pour une personne, un groupe ou les parents ayant besoin d'un appui dans leur démarche éducative, d'informations ou de conseils sur les sujets liés au bien-être des jeunes.

# globale aux besoins des jeunes adultes

- **Forums professionnels :** Ces rencontres favoriseront le partage d'expérience, les mises en contact et faciliteront l'orientation professionnelle comme la recherche d'emploi.
- **Aménagement d'un espace de coworking :** un endroit intermédiaire entre sa résidence et son lieu d'études ou de travail afin d'effectuer des tâches seuls ou accompagnés.
- **Autodéfense féminine :** un moyen de transmettre les outils et bons réflexes aux jeunes femmes pour faire face aux situations d'insécurité, en particulier dans les transports en commun.
- **Rendez-vous culturels :** cet espace permet à des jeunes de pouvoir avoir un accompagnement sur des projets et traduire leurs idées, initiatives, actions en réalisations concrètes (par exemple, des concerts en plein air en période estivale).
- **Des activités sportives :** Le sport est essentiel à la maîtrise et au dépassement de soi. Ainsi, la Municipalité soutient les initiatives des jeunes autour de la mise en place de manifestations sportives, tels que les tournois de sports collectifs de type Futsal ou Coupe du monde des Nations. Elle vise également à augmenter le nombre d'espaces en libre accès.
- **De nouveaux canaux de communication adaptés :** la Jeunesse possède des codes et une culture numérique spécifique, ce qui suppose une communication adaptée afin de donner une visibilité maximum à leurs actions et à celles de la Municipalité.

La Maison de la Jeunesse saura devenir un hub pour ces jeunes adultes, capable de les fédérer autour d'activités ludiques et pratiques. Il ne reste plus qu'à venir rencontrer la chargée de mission Jeunesse pour les découvrir. Le 3 bis rue de Reims n'attend plus que vous ! ■

« Une promesse de campagne tenue qui permet de resserrer les liens entre la Jeunesse et la Ville. »



## LE MOT DE L'ÉLU

### Quelle est l'origine de ce projet ?

La création de la Maison de la Jeunesse est le fruit d'un constat personnel et d'un engagement politique. En tant qu'enfants de Bry,

Monsieur le Maire et moi-même avions déjà identifié les difficultés touchant les jeunes de 18 à 25 ans. Les équipements existants accueillent la tranche d'âge précédente mais pas la leur. Une distance s'est alors créée entre la Jeunesse et les services publics. Ils sont habituellement décriés comme trop éloignés des préoccupations de ces citoyens dans la fleur de l'âge. Ce constat est partagé par les nombreux Bryards que nous côtoyons et que nous avons consultés lors de l'élaboration de notre programme. La création de cette structure est alors devenue une promesse de campagne. Aujourd'hui, cette dernière a été tenue grâce à un travail étroit entre les équipes Jeunesse et les élus.

### Quelles valeurs souhaitez-vous transmettre ?

La Maison de la Jeunesse incarnera un espace de solidarité et de soutien qui cherchera à favoriser l'autonomie et à transmettre le goût de l'effort. Nous désirons resserrer les liens entre la Ville et sa Jeunesse, en nous adressant à l'ensemble des jeunes Bryards, qu'importent leurs origines sociales ou leurs parcours. Nous souhaitons surmonter les blocages au travers d'un dispositif utile, complet et efficace. Notre message est clair : vous n'êtes pas seuls ! Nous faisons tout notre possible pour vous accompagner dans la concrétisation de vos projets et votre développement personnel.

**Stefano TEILLET**  
Conseiller municipal  
délégué à la Jeunesse



Atelier de self-défense proposé aux jeunes femmes



# Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS\* DE LA SÉANCE DU 17 MARS

## Actions entreprises à la suite des observations et recommandations de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France

Au cours de la séance du jeudi 7 mars 2024, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui analysait les exercices budgétaires de la Ville de 2017 à 2023 était présenté devant l'assemblée municipale.

### 5 actions de régularité

#### Quantifier la valeur des mises à disposition aux associations :

Un groupe de travail a été constitué, ce qui permettra dès 2025 de mieux valoriser les locaux mis à disposition des associations. L'objectif : établir une gestion plus équitable et transparente.

#### Produire le Rapport Social Unique :

Celui-ci a été présenté en Comité Social Territorial le 16 septembre 2024, puis au conseil municipal le 07 octobre 2024. Il est accessible sur le site de la Ville.

#### Mettre en place un système de gestion automatisée du temps de travail :

En septembre 2024, trois sociétés ont été contactées pour créer des lieux pilotes avant de déployer plus largement le dispositif. Cependant, le projet se heurtant à un certain nombre de freins (système coûteux, main d'œuvre additionnelle, une réorganisation des services), le projet est encore à l'étude.

#### Compléter les annexes budgétaires :

La recommandation avait d'ores et déjà été prise en compte lors de la préparation du budget 2024. Elle le sera également lors du vote du Plan pluriannuel d'investissement au début du prochain mandat (2026-2032).

#### Compléter les annexes du Compte Financier Unique (CFU) :

Déjà pris en compte pour celui de 2023.

Celui-ci soulignait une gestion saine de la Ville, dans un contexte inflationniste et budgétaire instable. Il prévoyait également une série de recommandations. Le Code des juridictions financières prévoyant un délai d'un an après la présentation du rapport pour présenter les actions entreprises, voici les mesures mises en œuvre par la Municipalité depuis le 7 mars 2024 :

### 4 actions de performance

#### Sécuriser les procédures d'achat public sur le logiciel de la commune :

Une démarche de révision de la nomenclature des achats est envisagée pour une mise en œuvre en 2026, car l'actuelle a été créée il y a plus de 20 ans. La Ville va aussi mettre en place dès que possible le protocole d'échange standard (PES) pour les marchés publics.

#### Renforcer le contrôle régulier des régies, distinct de celui du comptable :

Un travail de rationalisation des régies a été effectué depuis plusieurs années.

#### Sécuriser la base des tiers :

Une procédure interne au service financier est en cours d'élaboration pour sécuriser totalement les modifications de la base des tiers.

#### Mettre en place des outils de pilotage des investissements :

Dès 2025, un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) est joint au projet de budget primitif. Mais il conviendra d'engager une réflexion sur les votes des PPI concernant les autorisations de programme et de crédits de paiement.

également droit à un supplément exceptionnel pour leur permettre d'œuvrer à des projets supplémentaires. Une somme de 3 000 € a été répartie de la manière suivante :

- Ascension bryarde : 500 €
- Bry Basket club : 500 €
- Koryo Taekwondo : 200 €
- SCAB : 200 €
- TCB : 600 €
- Club handball : 200 €
- PSCB : 500 €
- Molky : 150 €
- B2M Futsal : 150 €

En parallèle, l'association de représentants de parents d'élèves, Portes ouvertes, s'est vue octroyer une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour son projet la *Rue aux Enfants*.

## Baptisée « crèche des Hauts de Bry », une nouvelle micro crèche privée de 19 berceaux verra le jour en septembre 2025 au 230 boulevard Pasteur

Le local brut en béton d'une superficie de 202 m<sup>2</sup>, propriété de la commune, initialement destiné à l'accueil d'une microcrèche, doit faire l'objet d'importants travaux d'aménagement à réaliser avant son ouverture. Il a été décidé de recourir à un mode de gestion déléguée privée. Ce partenaire devra assurer les travaux et l'exploitation de l'équipement. La Municipalité a mis en concurrence plusieurs organisations privées en 2024. Son choix s'est porté sur « Bulles de crèche », une entreprise spécialisée dans l'accueil des enfants de quatre mois à quatre ans. L'ouverture prévisionnelle de la crèche est envisagée pour septembre 2025. Sa dénomination a fait l'objet d'une délibération, car elle doit respecter le principe de neutralité du service public. À partir du 1er avril 2025, elle prendra pour dénomination « Crèche des Hauts de Bry », du fait de sa localisation au 230 boulevard Pasteur au nord du territoire communal.

Les rapports sont disponibles au Secrétariat Général de la Mairie sur rendez-vous.

\*L'intégralité des délibérations est consultable sur [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

## Les associations locales se sont vues attribuées leurs subventions communales au titre de l'année 2025

Chaque année, lors du vote du budget primitif, le conseil municipal vote des enveloppes annuelles de subventions de fonctionnement aux associations locales. La Ville de Bry-sur-Marne possède un tissu associatif dynamique, essentiel à son rayonnement. Les demandes de

subventions sont étudiées selon les besoins et la grille des critères d'attribution. La nouvelle répartition a ainsi été présentée lors du conseil municipal du 17 mars pour l'année 2025. Les mises à disposition de locaux ont été valorisées dans le but de répondre aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes.

Certaines associations sportives locales ont

### Et aussi...

- Révision annuelle des tarifs des droits de place des commerçants du marché, applicables au 1<sup>er</sup> avril 2025.
- Désignation du Maire et de son adjoint aux questions environnementales au sein de la SPL « MARNEO », en charge de l'installation de la géothermie.
- Approbation de la convention cadre 2025 entre la Ville de Bry sur Marne et l'association « Maitrisez votre énergie » (ALEC-MVE).

### Prochain Conseil municipal

Lundi 12 mai à 20 h au  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : [brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)

# La parole aux élus

## Demandez le programme !



Notre Maire, dans l'une de ses envolées prophétiques dont il a le secret, a adressé ses vœux pour un joyeux Carême à nos concitoyens de confession catholique. Nous saluons cette attention et nous y associons pleinement. Cependant, en cette période de convergence religieuse, nous regrettons qu'aucun mot n'ait été adressé à nos amis musulmans alors que débute également le Ramadan. Cette omission est d'autant plus regrettable qu'en tant que représentant d'un État laïque et indivisible, il conviendrait d'adresser une pensée équitable à toutes les confessions. C'est pourquoi nous formulons le vœu suivant : « Puisse (sic) notre Maire s'ouvrir à tous ses administrés sans distinction de croyance ». Car pour notre groupe, c'est là l'un des piliers essentiels du vivre-ensemble.

Un autre levier fondamental pour favoriser le vivre-ensemble réside dans l'animation estivale. Depuis trop longtemps, à Bry-sur-Marne, l'été rime avec une ville désertée et privée d'événements, sous prétexte que la population partirait en vacances. Or, cette idée ne correspond pas à la réalité : nombreux sont les habitants qui restent sur place et se tournent vers les communes voisines, bien plus dynamiques en matière d'animations. Nous déplorons que les commissions « Fêtes et Animations » soient régulièrement annulées et que l'événement Marne en Vogue absorbe une grande partie du budget, avec un succès mitigé, souvent gâché par la pluie.

Face à ce constat, nous proposons plusieurs actions concrètes : instaurer un cinéma en plein air avec une projection chaque vendredi (par exemple) de l'été, engager une réflexion sur l'aménagement des bords de Marne pour favoriser les loisirs et la détente, et valoriser le parc de la Villa Daguerre, un espace qui pourrait être mieux exploité sans générer de nuisances excessives. Ce sont là différentes propositions. Il y en a une autre plus globale qui consisterait à organiser une grande consultation citoyenne, quartier par quartier pour recenser les meilleures idées et projets en lien. Nous y sommes favorables.

Nous défendrons ces propositions lors du prochain Conseil municipal. N'hésitez pas à nous contacter pour valoriser une cité moderne et dynamique.

Robin ONGHENA  
**Conseiller municipal**  
Groupe d'opposition « Vivons Bry »  
r.onghena@bry94.fr

## Qualité et maîtrise de notre tissu de commerce local



Chères Bryardes, Chers Bryards,

Notre commune jouit d'un environnement privilégié que la majorité municipale veut préserver. Tout comme l'urbanisme, la maîtrise de la qualité de notre tissu de commerces de proximité est un enjeu clé dans la définition de l'esprit village que nous souhaitons.

Notre volonté est d'éviter les commerces qui nuiraient à votre tranquillité, d'agir puis de fléchir, en concertation étroite et régulière avec les bailleurs, vers une offre qualitative qui répond à vos besoins.

Nous venons d'inaugurer dans ce cadre remarquable qu'est la passerelle de Bry, un restaurant italien qui deviendra à n'en pas douter un lieu prisé des familles bryardes. Alors que ce site était auparavant un restaurant chinois qui faisait l'objet de nombreuses critiques, Monsieur le Maire a fait approuver en conseil municipal la mise en place d'une préemption renforcée fin 2020 qui déclencha le départ du propriétaire et permit la définition de notre cahier des charges au repreneur tout en refusant un immeuble collectif à la place. Pour le résultat que nous connaissons.

De même, nous sommes en relation étroite avec le commercialisateur des coques commerciales des Hauts de Bry pour permettre l'arrivée, à l'instar du Carrefour City, d'enseignes de qualité. Nous assumons le fait d'y refuser régulièrement des commerces qui ne correspondent pas aux besoins des habitants et à l'image de Bry. Les derniers échanges laissent entrevoir des pistes sérieuses qui donneront satisfaction dont l'installation d'un fleuriste !

Notre centre-ville connaît lui aussi des mutations. La mise en place du périmètre de sauvegarde du commerce il y a deux ans nous permet d'influer sur la destination de locaux. Concrètement, nous avons depuis évité l'installation de 3 (!) enseignes d'appareils auditifs. Une épicerie fine et un restaurant japonais devraient s'installer bientôt et la boucherie rue de Cherbourg rouvrir sans oublier le restaurant place Carnot !

Notre travail constant et notre persévérance avec comme boussole « l'intérêt de Bry et des Bryards » payent : une discussion entamée il y a 5 ans vient d'aboutir ; avec une annonce majeure à venir... Un indice ? « Pour le bon et le meilleur »...

Christophe ARZANO  
**Adjoint au Maire délégué aux Marchés publics,**  
**Développement économique, Emploi, Communication**  
Groupe de la majorité municipale  
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »  
c.arzano@bry94.fr



## MARDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

Petite enfance

### ATELIER ALLAITEMENT

Atelier proposé par le service Petite enfance de la Ville pour vos enfants de moins de 4 ans.

**Horaires :** de 14h30 à 16h  
**Lieu :** 12 bis rue du Colombier  
**Atelier gratuit**  
**Inscriptions :**  
atelier-petite-enfance@bry94.fr  
+ d'infos page 9

## VENDREDI 4 AVRIL

Conservatoire

### CONCERT « JAZZ AND CO »

**Horaires :** 20h30  
**Lieu :** grand salon de l'Hôtel de Malestroit  
**Entrée Libre**  
**Sur réservation :** 01 48 81 34 14  
+ d'infos page 15

## SAMEDI 5 AVRIL ET DIMANCHE 6 AVRIL

Concerts

### LES VIOLONS DE BRY

Dirigés par Pascal Odon.  
**Samedi 5 avril**  
**Horaires :** 20h30  
**Lieu :** église Saint-Gervais Saint-Protas, Bry  
**Dimanche 6 avril**  
**Horaires :** 16h30  
**Lieu :** église Notre Dame de Toutes Grâces (145 avenue Pierre Brosolette Le Perreux)  
**Tarifs :** non-adhérents 12€, adhérents : 8€, moins de 12 ans : 6€  
+ d'infos page 14

## SAMEDI 5 AVRIL

Spectacle

### A4 CHICOS MAMBO

**Horaires :** 20h30  
**Lieu :** théâtre de Bry-sur-Marne  
**Spectacle payant**  
**Tout public**  
**Informations et réservations :**  
theatre@bry94.fr / 01 45 16 68 10  
+ d'infos page 13

## DIMANCHE 6 AVRIL

Événement

### MARCHE DE L'AUTISME



**Horaires :** 10h  
**Lieu :** parvis de l'Hôtel de Ville  
+ d'infos page 23

## MARDI 8 AVRIL

Petite enfance

### ATELIER PSYCHOMOTRICITÉ

Pour les parents et enfants de moins de 1 an.

**Horaires :** de 14h30 à 16h  
**Lieu :** 12 bis rue du Colombier  
**Atelier gratuit**  
**Inscriptions :**  
atelier-petite-enfance@bry94.fr  
+ d'infos page 9

Conservatoire

### AUDITION DES CLASSES DE PERCUSSIONS

**Horaires :** 18h30  
**Lieu :** grand Salon de l'Hôtel de Malestroit  
**Entrée Libre**  
+ d'infos page 15

Déjeuner/  
visite guidée



### LE BOUILLON CHARTIER ET LE MUSÉE BOURDELLE

**Rendez-vous :** 10h15 - Départ de la gare RER de Bry-sur-Marne ou sur place à 14h15  
**Lieu :** 18 rue Antoine Bourdelle - Paris 15<sup>e</sup>  
**Tarif avec déjeuner :** 44 €/personne -  
**Tarif sans déjeuner :** 12 €/personne  
**20 places**  
**Informations et réservations :**  
11 avenue Georges Clemenceau  
ou 01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23  
+ d'infos page 14

Goûter-conférence

### LA RÉSURRECTION DE LA CATHÉDRALE NOTRE- DAME RESTAURÉE

Par la Société Historique de Nogent-Le Perreux -Bry

**Horaires :** 15h30  
**Lieu :** brasserie Flo - 7 cours des Petites-Ecuries - Paris 10<sup>e</sup>  
**Participation adhérents :** 17 € -  
**non adhérents :** 20 €  
**Renseignements et inscription (obligatoire) :** 07 86 84 08 79  
+ d'infos page 13

## MERCREDI 9 AVRIL

Commerce

### PERMANENCES DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

**Horaires :** de 9h à 16h  
**Lieu :** salle Geneviève de Rigny  
**Inscriptions :** 01 45 16 68 00 ou  
vie-economique-associative@bry94.fr  
+ d'infos page 8

## JEUDI 10 AVRIL

Petite enfance

### CAFÉ DES PARENTS

Le thème abordé sera « Finie la couche ! Comment accompagner mon enfant dans cette nouvelle acquisition ? »

**Horaires :** de 9h à 12h  
**Lieu :** 12 bis rue du Colombier  
**Atelier gratuit**  
**Inscriptions :**  
atelier-petite-enfance@bry94.fr  
+ d'infos page 9

Conférence



### « LA NAISSANCE DES GRANDS MAGASINS »

**Horaires :** 14h30  
**Lieu :** salle de l'Hôtel de Ville  
**Tarif :** 10 €  
**Informations et réservations :**  
11 avenue Georges Clemenceau  
ou 01 48 82 30 30 / 06 17 42 44 23  
+ d'infos page 14

## DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13 AVRIL

Librairie Livringstone

### TROC DE PLANTES

**Lieu :** librairie Livringstone  
3 rue du Sergent Hoff  
**+ d'infos** page 8

## VENDREDI 11 AVRIL

Conservatoire

### AUDITION DES CLASSES DE GUITARES

**Horaires :** 18h45  
**Lieu :** grand Salon de l'Hôtel de Malestroit  
**Entrée Libre**  
**+ d'infos** page 15

## SAMEDI 12 AVRIL

Conservatoire

### CONCERT AUDITION

**Horaires :** 16h30  
**Lieu :** grand Salon de l'Hôtel de Malestroit  
**Entrée Libre**  
**+ d'infos** page 15

## DIMANCHE 13 AVRIL

Concert

### LES RENCONTRES MENSUELLES DE GAIVOTA

**Horaires :** 16h  
**Lieu :** Château Lorenz  
**Participation :** 10 € pour les adhérents /  
15 € pour les non-adhérents  
**Informations et réservations :**  
06 64 13 48 94 / gaivota-fado@outlook.com  
www.gaivota-fado.com  
**+ d'infos** page 14

Animation sur le marché

### CHASSE AUX INTRUS

Avec à la clé des chocolats qui seront offerts.

**Horaires :** de 9h à 12h30  
**Lieu :** marché de Bry-sur-Marne  
**+ d'infos** page 8

## LUNDI 14 AVRIL

Débat philosophique

### SOIRÉE POÉSIE DU MOYEN ORIENT

**Horaires :** 20h  
**Lieu :** librairie Livringstone  
**Ouvert à tous**  
**+ d'infos :** www.livringstone.fr

## JEUDI 17 AVRIL ET LUNDI 27 AVRIL

Sortie de résidence

### LES GARÇONS DE LA BANDE

**Horaires :** jeudi 17 avril à 20h30 et  
lundi 27 avril à 19h  
**Lieu :** théâtre de Bry-sur-Marne  
**Spectacle gratuit**  
**Tout public - Déconseillé au moins  
de 12 ans**  
**Informations et réservations :**  
theatre@bry94.fr / 01 45 16 68 10  
**+ d'infos** page 12

## SAMEDI 26 AVRIL

Sortie de résidence

### LAISSE TOMBER LA NUIT

**Horaires :** 20h30  
**Lieu :** théâtre de Bry-sur-Marne  
**Spectacle gratuit**  
**Tout public**  
**Informations et réservations :**  
theatre@bry94.fr / 01 45 16 68 10  
**+ d'infos** page 13

## MARDI 29 AVRIL

Petite enfance

### CHASSE AUX ŒUFS

Atelier qui vous est proposé par le service  
Petite enfance de la Ville pour vos enfants  
de moins de 4 ans.

**Horaires :** de 14h30 à 16h  
**Lieu :** 12 bis rue du Colombier  
**Atelier gratuit**  
**Inscriptions :**  
atelier-petite-enfance@bry94.fr  
**+ d'infos** page 9

## DIMANCHE 13 AVRIL

Clap cinéma

### « LE ROI LION » 1994 - 89 min

**Réalisateur :** Studios Disney  
**Distribution :** The Walt Disney Company

Sur les Hautes terres d'Afrique règne un lion tout-puissant, le roi Mufasa, que tous les hôtes de la jungle respectent et admirent pour sa sagesse et sa générosité. Son jeune fils Simba sait qu'un jour il lui succédera, conformément aux lois universelles du cycle de la vie, mais il est loin de deviner les épreuves et les sacrifices que lui imposera l'exercice du pouvoir. Cependant, l'univers de Simba n'est pas aussi sûr qu'il le croie, Scar le frère de Mufasa, aspire en effet depuis toujours au trône. Maladivement jaloux de son aîné, il intrigue pour l'éliminer en même temps que son successeur. À la mort de son père, Simba se retrouve pour la première fois seul et démuné face à un monde hostile. C'est alors que le destin place sur sa route un curieux tandem d'amis...



**Horaires :** 15h

### « DANSE AVEC LES LOUPS » 1990 - 181 min

**Réalisateur :** Kevin Costner  
**Distribution :** MGM

Le jeune lieutenant John Dunbar est envoyé à un poste de reconnaissance dans les immenses plaines du Dakota pendant la guerre de Sécession. Il rencontre au cours de l'une de ses missions de reconnaissance le peuple sioux. Celui-ci se lie d'amitié avec la population indienne et arrive même à intégrer la tribu, au point d'être surnommé "Danse avec les loups", et de s'éprendre d'une des leurs, une blanche baptisée "Dressée avec le poing".



**Horaires :** 17h30

**Lieu :** théâtre de Bry-sur-Marne  
**Tarifs :** 6 € adultes / 4 € - 18 ans  
Billetterie en ligne sur brysurmarne.fr



Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. Nous vous répondons.

“ Pourriez-vous m'éclairer sur les règles de stationnement au parking de la gare à Bry-sur-Marne ? ”

✉ Paul L.

## Notre réponse :

Dans un quotidien bien chargé, il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans les règles de stationnement. La création **des trois zones bleue, blanche et rouge** possède un unique objectif : **en finir avec le manque de place qui affecte votre quotidien**. La Vie à Bry prend le temps de répondre à vos questions sur les règles spécifiques de stationnement et d'accès au parking du **RER A**.

### Quelles sont les règles en vigueur pour la zone rouge ?

La zone **rouge** concerne uniquement **le parking de la gare du RER A**, situé Avenue Étienne de Silhouette. Le stationnement y est payant du lundi au samedi de 7h à 19h. Il est donc le seul espace de stationnement payant de la ville pour l'ensemble des usagers, à l'exception des dimanches et jours fériés qui restent gratuits. Les trente premières minutes sont gratuites pour tous, à condition de se munir de son ticket de parking. Au-delà, le tarif diffère entre résidents et non-résidents. Les Bryards ne doivent régler qu'un euro (symbolique) tandis que les coûts peuvent varier de 2€ pour une heure, à 35€ la journée pour les autres. Le stationnement est limité à 72h pour les Bryards, soit l'équivalent de 3€.

Les grilles tarifaires sont disponibles en ligne sur le site de la Ville (page dédiée au stationnement). La demande d'autorisation de résidence pour les Bryards est constituée de trois documents : un justificatif de domicile récent de moins de 3 mois, la carte grise du véhicule ainsi qu'une pièce d'identité.

Concernant les professionnels, il doivent présenter un document attestant que leur activité principale se situe bien à Bry.



### Comment régler son autorisation de résidence ?

Il existe plusieurs options pour le paiement au parking du RER A. La première est d'utiliser les **deux horodateurs placés à l'entrée et à la sortie du parking**. Il vous faut entrer la plaque d'immatriculation de votre véhicule sur l'une des deux bornes, ce qui permettra au logiciel de verbalisation d'identifier votre lieu de résidence et de déterminer automatiquement le tarif adapté. La deuxième option est de régler via **l'application PrestoPark**. L'inscription s'effectue en quelques clics seulement. Vous aurez besoin de saisir une adresse mail valide, puis d'ajouter un ou plusieurs véhicules à votre compte personnel. Ainsi, votre téléphone vous permettra de régler vos tickets de stationnement ou vos éventuelles amendes. Vous pouvez également être prévenu avant la fin de la validité de votre ticket.

### Doit-on renouveler son autorisation de résidence ?

Concernant le renouvellement des autorisations

de résidence, celui n'est pas nécessaire pour les personnes inscrites en 2024. Les autorisations de résidence ne sont donc pour l'instant pas limitées dans le temps. Seul un changement de véhicule impose de réaliser une nouvelle demande spécifique avec les documents propres au nouveau véhicule.

### Le stationnement gratuit est-il automatique pour les personnes en situation de handicap ?

Les personnes handicapées peuvent évidemment bénéficier **d'un stationnement gratuit**, qu'elles vivent à Bry-sur-Marne ou non. Les horodateurs et l'application Prestopark sont capables d'identifier les plaques d'immatriculation des véhicules, mais pas les **Cartes Mobilité Inclusion (CMI) mention stationnement** de leurs propriétaires. Un dossier spécifique doit alors être créé afin de garantir la gratuité du stationnement. La demande peut être initiée via l'application PrestoPark ou en sollicitant directement les services de la mairie. ■

## PHARMACIES DE GARDE\*

### Dimanche 6 avril Pharmacie Gallieni

32 Boulevard Gallieni  
94130 Nogent-sur-Marne  
01 48 73 01 47

### Dimanche 13 avril Pharmacie de Bry

25 Grande rue Charles de Gaulle  
94360 Bry-sur-Marne  
09 53 41 29 68

### Dimanche 20 avril Pharmacie du Pont de Bry

244 avenue Pierre Brosolette  
94170 Le Perreux-sur-Marne  
01 43 24 05 55

### Dimanche 27 Avril Pharmacie du Colombier

4 rue de Noisy-Le-Grand  
94360 Bry-sur-Marne  
01 48 81 42 00

*\*Sous réserve de modifications de dernière minute.  
Retrouvez toutes les gardes en temps réel  
sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)*

**Pour les gardes de nuit** (après  
20 h) : se renseigner au commissariat de  
Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.



Une petite annonce  
à faire passer pour de  
l'aide à la personne ?

### Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif  
Rue Félix Faure

**Tél. : 01 84 23 53 49**

**mail : [emploi-bry@pemb.fr](mailto:emploi-bry@pemb.fr)**

**[www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)**

## ÉTAT-CIVIL

### Naissances

Bienvenue à Noé DIOP, Stéphane FILIP,  
Lenny TRESFIELD !

### Pacs

Toutes nos félicitations à Arnaud  
MAURIN et Sara SCHMUCK, Thomas  
HUYGHE et Juliette TRAVAILLÉ !



## S'inscrire sur l'annuaire opérationnel d'alerte à la population

Mis en place dans le cadre du Plan communal  
de sauvegarde (PCS), les personnes figurants  
sur cet annuaire recevront un SMS pour les  
avertir de la situation en cas de risques majeurs  
sur le territoire. Complétez le formulaire sur  
[brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr) et faites-le parvenir à la Police  
municipale (sur place ou par voie postale).

## SAMI (Service d'Accueil Médical Initial) de Bry - Nogent - Le Perreux

2 rue des Pères Camilliens  
(à l'entrée de l'hôpital Saint-Camille)  
Maison médicale de garde. Permanences  
assurées par des médecins généralistes.  
Appelez le 15 avant de vous y rendre.  
Munissez-vous de votre carte Vitale.  
Horaires d'ouverture :  
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit  
- le samedi de 16 h à minuit  
- le dimanche et les jours fériés de 8 h à minuit

## Hôpital Saint-Camille

2 rue des Pères Camilliens (enfants et adultes)  
94360 Bry-sur-Marne  
Urgences : 24/24  
Téléphone : 01 49 83 10 10

## NUMÉROS UTILES

### Urgences

**112**  
( numéro  
européen )

### Urgences médicales

Samu - Sami  
**15**

### Police municipale

**01 45 16 68 22**

### Police

**17**

### Sapeurs-pompiers

**18**

### N° Violences femmes info

**3919**

### N° Enfance en danger

**119**

### N° national canicule

**0 800 06 66 66**

### Personnes fragiles ou isolées Service social

**01 45 16 68 00**

**Besoin d'un conseil**  
conjugal, d'urbanisme etc.  
Retrouvez l'ensemble des  
permanences de la mairie sur

**[brysurmarne.fr](http://brysurmarne.fr)**

**Vous ne recevez pas  
la Vie à Bry ?**

**01 45 16 68 00**

**Emballages  
& papiers**  
Tous les  
jeudis matin

**Déchets  
verts**  
Tous les  
mercredis  
matin

**Déchets  
ménagers**  
2, 3 ou 4 fois  
selon les  
secteurs \*

**Encombrants  
Collectifs**  
1 vendredi /2  
selon secteurs\*  
**Individuels**  
sur rendez-vous  
au 01 48 71 59 13  
(n° vert)

**Déchèterie**  
Neuilly-sur-Marne  
1 avenue  
des **Marchandises**  
Tous les jours\*\*  
Fermée les jours fériés

\* Retrouvez les secteurs des déchets ménagers et des encombrants sur [parisestmarnebois.fr](http://parisestmarnebois.fr)

\*\* Horaires de la déchèterie : lundi et vendredi : 14h-17h30 - mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h et 14h-17h30 - samedi : 9h-17h30 - dimanche : 9h-13h30





VILLE DE BRY-SUR-MARNE  
*Moult viel que Paris*



**Marche de soutien pour la**  
**JOURNÉE MONDIALE**  
*de l'Autisme*

**DIMANCHE 6 AVRIL 2025**

**RENDEZ-VOUS À 10h**

**PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE**